

La revue catholique des idées et des faits

La crise congolaise
« Esto perpetua »
Sur la communion des saints
Louvain et saint Augustin
Lord Balfour
La Provence traditionnelle
Hugo, journaliste
Hindous et Musulmans
Propos d'au bout du quai
Clemenceau en face de la foi

Pierre Ryckmans
Hilaire Belloc
Comte Gonzague de Reynold
Jean d'Escolette
G.-T. Chesterton
Léon de Saint-Valéry
Baron Firmin van den Bosch
Comte Perovsky
Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
José Vincent

Les idées et les faits : Chronique des idées : A propos du millénaire de Virgile, Mgr J. Schyrgens. — France.

La Semaine

◆ L'Eglise de Belgique célébrera, en cette année du centenaire, son premier congrès eucharistique national. De la belle lettre collective par laquelle NN. SS. les Evêques annoncent « cet événement religieux de toute première importance », nous nous permettons de souligner ici ce passage :

Depuis quelques années, nous assistons en outre à des manifestations religieuses d'une splendeur, d'une envergure et d'une signification telles, qu'elles dépassent de loin tout ce que les siècles antérieurs ont vu. On dirait vraiment qu'un souffle divin soulève le monde catholique ! A mesure que les hommes se détachent de leur doux Sauveur, à mesure que la société oublie sa doctrine et abandonne sa loi, à mesure que les nations descendent vers l'apostasie publique, il est évident pour tous ceux qui observent les faits religieux contemporains, qu'un irrésistible mouvement de foi et d'amour concentre les âmes restées fidèles autour du foyer divin de l'Eucharistie. C'est la réponse de l'Esprit-Saint, qui régit l'Eglise, aux puissances du mal !

Et les évêques rappellent, après le Pape, les méfaits du laïcisme : méconnaissance de la royauté du Christ, puis négation des droits de l'Eglise, mise sur le même pied de la Religion vraie et des fausses religions, subordination de l'Eglise au pouvoir civil et, pour finir, l'athéisme et l'irréligion proclamés par d'aucuns « religion d'Etat ».

Certes, cet indéniable gain en profondeur dont nous sommes les témoins privilégiés doit remplir de joie l'âme du chrétien, mais il ne peut faire oublier que l'Europe et le monde courent à leur perte ! La déchristianisation progresse toujours, la vie publique des nations ignore de plus en plus Dieu, son Christ et son Eglise !

Quand donc des catholiques affirment qu'il faut être optimiste, cela ne peut vouloir dire ceci : Jésus-Christ aura le dernier mot ! Tout autre optimisme qui croit découvrir dans les événements contemporains on ne sait trop quelle marche vers un indéfinissable Progrès, ne nous paraît se baser sur des nuées et sur des chimères. Seul, un retour des peuples et des Etats à la doctrine de Vie, retour que rien encore ne permet d'entrevoir, mériterait d'être appelé : Progrès !

◆ Après une discussion aussi courte que digne, Gand-flamand a été voté au Sénat par une majorité nationale. Pas plus qu'à la Chambre, il ne s'est trouvé à la Haute Assemblée un seul membre de la droite pour voter contre. Il n'y a qu'à se féliciter sincèrement de ce résultat dépassant les plus optimistes espérances.

Gand-flamand était avant tout un symbole, une espèce de question préalable à toute pacification des esprits. Les débats parlementaires ont montré que les idées justes et raisonnables sont en marche et qu'une solution nationale de l'angoissant problème linguistique est non seulement possible, mais dans le vœu de l'immense majorité des Belges.

Gand-flamand acquis, il importe maintenant de répéter à temps et à contretemps aux catholiques flamands : n'y envoyez pas vos fils, car Gand-flamand est neutre, donc anticatholique, tout comme Gand-français. Leur place est à Louvain !

Que reste-t-il, d'autre part, de tout ce que la passion antiflamande ramassa et accumula contre Gand-flamand : mesure de contrainte, violation de la liberté du père de famille, expulsion du français de Flandre, etc. ? Exactement rien du tout... Verba et voces...

Dans la question flamande, ce qui effraie beaucoup de bons citoyens, ce n'est pas tant la question elle-même, que l'attitude et l'accent de certains hommes qui la défendent. Je supplie ces hommes de se dévouer de cette attitude et de cet accent, d'abandonner ces vaines menaces et ces airs de conquérant qu'ils affectent parfois et qui laissent à ce qu'ils accomplissent un arrière-goût de rancune et de représailles. On ne fait point de l'amour avec de la haine et un pays ne peut vivre et grandir que dans l'amour de tous ses enfants.

Ces paroles de M. Crokaert, au Sénat, méritent d'être entendues. Il est indéniable que le « ton » de certains défenseurs d'une renaissance flamande est irritant. Mais l'honorable sénateur de Bruxelles ne croit-il pas, avec nous, qu'il est utile et nécessaire de se rendre compte de la genèse de cette attitude déplaisante pour y trouver les remèdes appropriés ? N'est-il pas trop vrai, hélas ! que, seules, les menaces ont fini par arracher ce qu'il eût été de bonne politique d'accorder depuis longtemps ? Ne répète-t-on pas partout en Flandre que c'est le frontisme et ses violences qui ont fini par faire comprendre, enfin ! « en haut lieu », qu'il fallait donner raison aux Flamands ?

Et si les « victoires » flamandes laissent un arrière-goût de rancune et de représailles, à qui la faute ? Gand-flamand est voté, mais si on persiste dans certains milieux à croire que tout progrès flamand est nuisible à l'unité nationale et diminue la Belgique, vous aurez beau supplier les apôtres d'une Flandre nouvelle d'abandonner leurs airs provoquants et conquérants, « l'action » persistant, la « réaction » ne fera que croître, car l'attitude flamande n'est qu'une « réaction ».

Dans vingt ou trente ans, a dit M. le sénateur Ryckmans dans son excellent discours, on parlera au Parlement belge autant, sinon plus de flamand que de français. Rien n'empêchera ce progrès. Acceptez-le de bon cœur, félicitez-vous-en, agissez en conséquence et les Flamands perdront de suite le « ton » que vous leur reprochez.

Non, on ne fait pas de l'amour avec de la haine, mais cette haine, qui doit absolument disparaître pour que vive la Belgique, chez qui importe-t-il, avant tout, de l'éteindre ? Les sentiments de haine, si haine il y a, qu'éprouvent trop de Flamands pour la Belgique, ne sont faits que de la conviction que la Belgique officielle dédaigne, méprise et hait la Flandre. Que cette apparence de « haine » antiflamande disparaisse et toute « haine » anti-belge tombera.

◆ Il a été annoncé, cette semaine, que des personnalités catholiques belges — MM. les ministres d'Etat Van de Vyvere et Pouillet, le P. Rutten — allaient se rencontrer prochainement, chez Mgr Poels, dans le Limbourg hollandais, avec des personnalités catholiques allemandes, pour examiner ce qui s'oppose à une meilleure entente entre catholiques des deux pays.

Tout catholique devrait applaudir à pareille initiative, car il y a belle lurette que financiers et industriels belges et allemands se rencontrent pour « gagner de l'argent » ensemble. Or, s'employer à réconcilier des frères catholiques, n'est-ce pas autrement important ?

On parle volontiers, à ce propos, d'incurable naïveté et de dangereuses illusions et on affirme que « tant que les catholiques allemands n'auront pas loyalement reconnu la responsabilité de l'Allemagne et qu'ils n'auront pas fait leur mea culpa, ce sera faire leur jeu que de consentir à se rencontrer avec eux ».

Quel jeu ? Et pourquoi conclure a priori qu'en 1930 des rencontres n'obtiendront pas comme « point d'arrivée » ce qu'on exige comme « point de départ » ? Et puis, pourquoi supposer que tout catholique belge est nécessairement prédestiné à se faire rouler par un catholique allemand ?...

◆ Notre collaborateur de la première heure, et qui depuis neuf ans nous a conservé un concours hebdomadaire aussi précieux que régulier, Mgr Schyrgens, a célébré dimanche dernier son jubilé de cinquante années de sacerdoce. Qu'il veuille bien trouver ici les respectueuses félicitations de ses collaborateurs et de tous ses fidèles lecteurs. Et daigne Notre-Seigneur conserver longtemps encore à la cause catholique en Belgique son plus brillant apologiste !

La crise congolaise

Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas

Cet article était sous presse au moment de l'interpellation Vandervelde; sa publication après les débats du Parlement peut paraître tardive. Peut-être, cependant, ne sera-t-elle pas inopportune. Tout n'a pas été dit à la Chambre. Elle a entendu un réquisitoire et un plaidoyer. Emu par les révélations d'un voyageur dont la sincérité et la générosité ne peuvent être mises en doute, M. Vandervelde a attaqué toute l'organisation du travail dans la Colonie, et demandé une enquête. Le Ministre a défendu son administration; défense victorieuse, dira l'observateur impartial. L'enquête? Mais elle est instituée, elle est permanente, complète, beaucoup plus approfondie que celle que pourrait conduire une commission parlementaire. Les abus sont enrayés sitôt qu'on les connaît, chaque année le progrès s'affirme.

Mais ensuite?

« Idéalistes » et « économistes », — puisqu'on a étiqueté de ces noms les partis entre lesquels le Gouvernement doit tenir la balance égale — demeurent sur leurs positions. Le débat n'a rien résolu. Chacun avance des axiomes; chacun allègue des faits; et quand l'enquête sera terminée, chacun en interprétera à sa manière les conclusions.

Idéalistes, économistes... Il faut des uns et des autres pour faire une Colonie; mais pour la gouverner il ne faut ni les uns ni les autres: il faut des hommes d'Etat. Un Gouvernement digne de ce nom ne peut ni suivre ni louer; il fait le point, trace la course et puis tient ferme le gouvernail.

P. R.

Le Belge moyen, ignorant des choses coloniales, croit rêver quand il entend des coloniaux discuter le problème de la main-d'œuvre. Le langage qu'on parle lui est incompréhensible.

— Je me ruine, dit l'un, industriel ou colon. Je me ruine faute de main-d'œuvre. Mes frais généraux trop lourds m'écrasent pour une production trop faible. Je ne parviens pas à recruter les effectifs indispensables. Si l'Etat ne peut m'aider en me fournissant le supplément de travailleurs dont j'ai besoin, il ne me reste qu'à déposer mon bilan.

— La race noire est à bout, dit l'autre, médecin, missionnaire ou philanthrope. Elle va mourir si on ne la laisse souffler, si on ne met en veilleuse le développement économique excessif qui l'épuise, la vide jusqu'aux moelles. Il faut absolument que l'on suspende les recrutements.

Pour s'y reconnaître entre ces thèses opposées, le Belge moyen interroge :

— A combien se monte ce recrutement qui épuise la race?

— A quatre cent quinze mille hommes : cent quatre-vingt mille employés sur place, plus de deux cent trente mille loin de chez eux. Deux cent trente mille hommes absents des villages! Comment voulez-vous que la race y résiste?

— Et qu'est-ce qu'ils produisent, ces quatre cent quinze mille hommes?

— Impossible de donner le chiffre de la production. Mais voici une indication : le Congo a exporté en 1928, deux cent cinquante-sept mille tonnes de produits divers, pour une valeur d'un milliard et quart.

Le Belge moyen fait de rapides rapprochements, pour fixer les

idées. Deux cent cinquante mille tonnes d'exportations. Cela représente, en poids, trois jours d'extraction de nos mines de houille. En valeur, pas tout à fait le double des exportations d'œufs de la Belgique! En rendement, six cents kilos par travailleur et par an... Si l'on fait abstraction du cuivre, qui emploie vingt mille travailleurs pour cent mille tonnes, il reste cent cinquante mille tonnes en poids, moins d'un demi-milliard en valeur, pour tout près de quatre cent mille salariés; quatre cents kilos, d'une valeur d'un millier de francs, par salarié et par an, moins d'un kilo par salarié et par jour!...

— Mais de quoi — demande notre Belge moyen — de quoi diable s'occupent ces quatre cent mille hommes « occupés »? Si les employeurs commençaient par faire travailler les travailleurs qu'ils ont, avant d'en demander davantage?

L'employeur hausse les épaules devant pareille incompréhension.

Et le Belge moyen de se retourner vers l'autre, espérant que celui-là parlera un langage intelligible.

— Voulez-vous me dire à combien se monte la population totale de ce pays qu'on rend exsangue en faisant travailler deux cent trente mille hommes loin de leur village? Autant ou plus qu'une province de chez nous?

— Dix millions d'habitants.

Cette fois, le Belge moyen ne comprend plus du tout.

Deux cent trente mille hommes absents des villages sur dix millions d'habitants. Et c'est cela qui épuise la race? Moins de travailleurs, en tout, par rapport au chiffre de la population, que là France n'a perdu de tués pendant la dernière guerre; toutes proportions gardées, à peu près autant d'hommes travaillant au loin, que la France avait d'hommes oisifs casernés au loin, sous le régime de la loi de trois ans!...

Ainsi, des deux côtés, des affirmations qui paraissent absurdes. D'une part — abstraction faite du cuivre — une exportation de cent cinquante mille tonnes pour un effectif de travailleurs de quatre cent mille hommes; et l'on prétend ne pouvoir développer la production qu'en augmentant les effectifs. D'autre part, moins de deux et demi pour cent de la population absente de chez elle, et l'on prétend qu'il faut réduire ce prélèvement sous peine de tuer la race!...

Et le Belge moyen de conclure que la crise n'existe que dans les cervelles coloniales. On doit pouvoir produire le double avec les mêmes effectifs; on doit pouvoir recruter le double sans compromettre l'avenir du peuple noir. Il n'y a pas de déficit de main-d'œuvre, il n'y a que du gaspillage de main-d'œuvre. Il n'y a pas de recrutements excessifs, mais tout au plus des recrutements mal répartis.

Disons tout de suite que le Belge moyen n'a pas tout à fait tort. En soi, le pourcentage des recrutements au Congo n'a vraiment rien d'inquiétant. On a recensé, en 1928, 2,650,000 hommes; en y ajoutant 300,000 non-recensés, on arrive à trois millions à peu près. Sur 2,400,000 mâles adultes, valides et recensés, 17.33 p. c.

sont employés. Au Kenya, il y avait en 1925, 423,000 mâles valides âgés de 15 à 40 ans; sur ce nombre, plus de 146,000 travailleurs réguliers (1). La proportion est exactement double, 34,5 p. c. Cette proportion doit avoir augmenté depuis. D'autre part, le rendement dérisoire de la main-d'œuvre pourrait être singulièrement accru si l'on faisait une guerre résolue à tout gaspillage.

Pourtant, le Belge moyen n'aura pas tout à fait raison non plus. Certes, la crise n'est pas insoluble; mais elle existe, elle est indéniable. Comment est-ce possible? C'est ce qu'il faut bien expliquer tout d'abord. Expliquer pourquoi les situations coloniales ne peuvent s'auner aux mesures de la Métropole.

* * *

En premier lieu, question d'effectifs.

Comment l'absence au loin d'un pourcentage apparemment modéré des mâles valides peut-elle avoir sur la race une influence désastreuse?

Tout d'abord, parce que le changement de milieu est néfaste aux primitifs. Ils sont un peu comparables aux animaux sauvages qui ne résistent pas à la captivité. L'usage des effectifs, chez des indigènes mal préparés, est effrayante. Les chiffres du dernier rapport sur l'administration du Congo sont significatifs à cet égard. A Léopoldville, les pertes parmi les travailleurs de l'Office du Travail ont été les suivantes :

	1927	1928
Décès	72.20 p. m.	49.16 p. m.
Réformes	46.40 p. m.	84.51 p. m. (2)
Désertions	58.12 p. m.	49.54 p. m.
Total déchets	176.72 p. m.	182.91 p. m.

Arrêtons-nous un instant à ces chiffres.

Supposez une population d'une trentaine de mille âmes comprenant 10,000 mâles adultes, à laquelle on demande d'entretenir sur les chantiers un effectif de 1,000 hommes. Cela n'a pas l'air bien terrible, à première vue, mais regardons-y de plus près.

Mille hommes partent. Sur ces 1,000, 80 seront réformés, dont 50 le seront au camp d'acclimatation, avant l'envoi sur les chantiers; le reste à raison de trois par mois à peu près. La mort n'attend pas douze mois pour frapper ses premiers coups : au contraire, les décès sont les plus nombreux pendant les premières semaines. Et les déserteurs non plus n'attendent pas d'être fin de terme pour prendre la clef des champs. Il faut combler ces vides. Cinquante hommes pour remplacer les premiers réformés. Autant pour remplacer les déserteurs. Cela fait déjà, au bout d'un mois ou deux, onze cents au lieu de mille. Sur les cent remplaçants, 10 désertent à leur tour ou seront réformés... Plus encore 7 hommes chaque mois pour remplacer les morts et les réformés sur chantier. Au bout de l'année, les 1,000 hommes sont devenus 1,200. Alors seulement, les premiers reviennent, leur temps de service accompli. Ils ne sont plus — avec les épaves rapatriées au cours de l'année — que 900. Il en faut 900 autres, dont 90 n'arriveront même pas jusqu'aux chantiers... Et toujours remplacer les réformés, et toujours, chaque mois, remplacer les morts...

Parmi les déserteurs, combien rejoignent leur village? Parmi les réformés, combien, redevenus aptes, pourront repartir? Le recrutement ne prend que les meilleurs. Dans quel état physique et

moral les restitue-t-il à la tribu? Beaucoup, atteints de maladies vénériennes, n'auront plus d'enfants. D'autres, après un an d'absence, trouveront leur hutte vide, leur femme partie... D'autres déracinés, ne pourront plus se soumettre aux disciplines ancestrales. Les 18 p. c. que les recrues paient à la grande ville, il faut les compter à intérêts composés...

Encore quand le pourcentage des absents n'est pas trop élevé, une bonne natalité peut-elle compenser ces pertes. Mais dans certaines régions voisines des centres, les effectifs recrutés atteignent des proportions telles que la société indigène n'y résiste pas. Vingt pour cent des hommes, choisis parmi les plus vigoureux, cela n'est pas loin de représenter bien souvent tous les hommes vigoureux. Qu'on les éloigne de leur femme, la race ne peut pas ne pas en pâtir. Quelque odieuse que soit la comparaison, il faut bien parler en termes d'élevage : que sera la génération de demain, quand ne demeurent au village que des vieillards, des malades, des malin-gres et des gamins? Il règne, dans ces hameaux sans hommes, une morne, une mortelle tristesse, et bientôt la natalité s'y tarit; car les noirs, — c'est un phénomène d'observation constante, — n'engendrent que dans la joie : les groupes découragés ne désirent plus, ne veulent plus, n'ont plus de progéniture...

Devant cette situation, le gouvernement s'est ému à juste titre. Une vaste enquête sur la main-d'œuvre a abouti à la conclusion que, dans les groupes non évolués, on ne peut sans danger pour la race laisser travailler au loin plus de 5 p. c. à la fois des hommes valides. En outre, 5 p. c. pourront travailler à moins de deux jours de marche de leur village, conservant le contact avec le milieu familial, et 15 p. c. être recrutés pour des travaux à exécuter sur place, en continuant de vivre chez eux.

Les totaux sont dépassés dans certaines collectivités; dans d'autres, ils sont loin d'être atteints. Pour l'ensemble de la Colonie, 4,92 p. c. des hommes travaillent à grande distance de chez eux. Au Katanga, la moyenne est de 9 p. c., moyenne faite d'extrêmes très variables : tandis que certains villages sont à peine touchés, d'autres sont désertés en masse.

Dans les groupes menacés, des ordonnances locales interdisent le recrutement pour travaux à moyenne et grande distance : cela oblige les employeurs à répartir plus uniformément leurs appels, à recourir à des sources nouvelles. Mais ce n'est là qu'un palliatif : les besoins sont tels que le plafond sera vite atteint. Une amélioration dans les moyens de transport permettra d'étendre le rayon où les noirs peuvent s'employer sans rompre le contact avec leur milieu : palliatif encore.

Les vrais remèdes sont ailleurs. D'abord dans des mesures d'hygiène physique et morale qui réduisent les déchets, les ramènent à un taux que la natalité puisse compenser. Ensuite dans une stabilisation de la main-d'œuvre qui rende inutile le roulement si néfaste. Enfin et surtout, dans l'organisation rationnelle d'un prolétariat heureux de son sort, connaissant les joies de la famille et compensant à tout le moins une partie de ses pertes par sa propre natalité.

Nous parlerons plus loin de l'application de ces mesures; examinons tout d'abord l'autre aspect du problème de la main-d'œuvre, la crise de rendement.

Évidemment, la production actuelle du Congo, si l'on fait abstraction de l'industrie minière, est négligeable. Mais pour en juger, il faut écarter résolument tous les critères d'Europe. La Belgique est une machine en plein travail; le Congo une chaudière à peine tiède — sur un feu d'enfer récemment allumé. Juge-t-on du foyer par la température de la chaudière? La Belgique est un train lancé à toute vapeur; le Congo un lourd convoi qui péniblement s'ébranle. Juge-t-on de la puissance par la vitesse acquise? Nous vivons en bonne partie sur le travail de nos pères, cristallisé depuis des siècles en un immense capital. Le Congo, il y a trente ans,

(1) Interim Report of the Economical and Finance committee on Native Labour, 1925.

(2) Ce chiffre élevé des réformés prouve la nécessité d'un premier filtrage médical avant l'engagement. La sélection sur place des recrues a été organisée depuis. (Chambre des Représentants, séance du 25 mars 1930, discours de M. Jaspar.)

n'avait *aucun* capital. Tout y était à créer. Il y a quinze ans, il manquait totalement de routes. Aujourd'hui, non compris le Katanga, il y en a 18,500 kilomètres. Supposez que la Belgique doive construire en dix ans le réseau ferré réalisé depuis un siècle; toutes ses forces vives s'y dépenseraient, au grand dam de la production. C'est dans cette situation que se trouve le Congo. Il s'outille. Il accumule du capital. *C'est une usine en construction.* Même dans les industries qui, dès à présent, produisent — celle du cuivre, celle de l'or — les travaux de premier établissement absorbent une forte proportion de main-d'œuvre. Les vingt mille travailleurs de l'industrie du cuivre partagent leur activité entre la production de cent mille tonnes et les aménagements qui rendront possible une production de deux cent mille; et la plupart des travailleurs de l'or n'ont jamais vu d'or de leur vie: ils font des routes, sur lesquelles on transportera les machines destinées à traiter le minerai, plus tard.

Dans l'agriculture, c'est plus frappant encore. Pour les deux provinces de l'Equateur et Orientale, il y avait en 1928, 55,000 travailleurs agricoles, qui ne produisent à peu près rien. Ils défrichent, ils labourent, ils entretiennent, en attendant que les plantations arrivent à la période de rendement. Le café de plus de quatre ans, les palmeraies de plus de cinq ou six sont extrêmement rares. La production actuelle, coton, cueillette, est due presque tout entière aux indigènes non salariés; mais les moissons que préparent les travailleurs au service des blancs ne mûriront que dans quelques années.

Cela explique, en partie, le faible rendement apparent de la main-d'œuvre indigène.

Il y a pourtant autre chose. L'homme, au Congo, n'est aidé ni par les bêtes, ni par la machine. Tout le monde a vu construire des routes à la houe, transporter dans des corbeilles les terres d'un remblai, creuser sans Decauville d'immenses tranchées. Il n'y a pas d'animaux de trait. Il n'y a pas de charrues à bœufs. Tout ou rien: le camion, ou la tête des porteurs; le tracteur agricole, ou trois cents journées de travail pour retourner un hectare à la houe. Pas de milieu. Dans ce domaine, avouons-le, beaucoup reste à faire. Sans doute, les colons ont raison de dire que souvent l'importance de leur exploitation ne justifie pas l'outillage perfectionné très coûteux qu'on voudrait leur imposer. Les machines perfectionnées et délicates ne rendent que dans un pays déjà développé, déjà industrialisé; elles exigent un personnel compétent, des moyens de transport adéquats; elles supposent des monteurs habiles, des facilités de réparations, l'approvisionnement en pièces de rechange: en somme, ne peuvent se permettre des machines que ceux qui en ont assez pour justifier un mécanicien blanc chargé du seul travail de les entretenir. Mais de là à supprimer *tout* outillage! Il y a trop peu de brouettes au Congo! On n'y voit pas assez de charrettes à bras. On porte une cruche sur la tête, au lieu de porter deux seaux au moyen d'un joug. On tire à cinquante sur un câble au lieu de s'y mettre deux — avec une poulie. La bêche de nos maraîchers, qui vaudrait tout de même mieux que de méchantes houes, n'est employée nulle part. Et faute de batteuse mécanique, on laisse battre le grain avec des baguettes, ou en frappant sur une pierre une poignée d'épis — quand un vulgaire fléau de paysan de chez nous ferait si bien la besogne... Pourquoi? — Mais, vous dira le colon, parce que si je donne une brouette à mes noirs, ils vont se mettre quatre pour la porter sur la tête!... J'ai essayé moi-même, jadis, d'apprendre aux noirs le maniement du fléau. Ils regardaient, bouche bée. Ils riaient, comme devant une grosse farce: ces blancs tout de même, en ont-ils des malices. Et ils s'y mettaient de bon cœur. Mais à peine avais-je le dos tourné, que mes gaillards déposaient le fléau, s'accroupissaient confortablement à la mode de chez eux, et se remettaient à égrener les épis à la main... Il faut du temps pour former un travailleur —

et le colon n'a pas le temps. Les moniteurs noirs, qui auraient le temps, n'existent pas. Et puis, il faudrait une main-d'œuvre stable, qui regagne, une fois formée, le temps consacré à son apprentissage; ou, mieux encore, une main-d'œuvre déjà qualifiée au moment de son engagement. C'est dans chaque école qu'il faudrait, avant même de leur apprendre à épeler, apprendre aux futurs travailleurs à se servir d'instruments de travail. Mais l'école, ce n'est plus l'affaire du colon...

* * *

Ces travailleurs qui travaillent si mal, il faut pourtant, nous l'avons vu, qu'on leur donne des soins. Sinon, ils meurent, et ne travaillent plus du tout. L'hygiène des camps est une science toute nouvelle. Elle s'est élaborée en Afrique du Sud, puis dans le Haut-Katanga. Elle a fait l'objet d'expériences très poussées; elle est arrivée à des résultats précis: à l'Union Minière, par exemple, la mortalité est tombée à un pourcentage aussi favorable que dans les communautés indigènes. Pour arriver à ce résultat, il a fallu étudier une série de mesures protégeant le travailleur depuis son recrutement jusqu'à son retour. Camp de concentration au lieu de recrutement. Vaccinations préventives et élimination des inaptes. Amélioration des voies de transport, ravitaillement, logement, soins médicaux en cours de route (jusqu'ici il y a quelques années, le transport des noirs se faisait dans des conditions scandaleuses). Camps d'acclimatation à l'arrivée sur les lieux. Equipement adéquat, vareuses, couvertures. Ration calculée pour donner aux hommes le nombre de calories voulu, et équilibrée en hydrates de carbone, albuminoïdes et graisses. Hôpitaux et dispensaires. Logements sains; latrines hygiéniques; eau potable...

A mesure que les études sur l'hygiène des travailleurs se précisaient, leurs résultats furent incorporés dans la législation. Des ordonnances des gouverneurs de province déterminèrent les conditions de logement, d'équipement, de ravitaillement et d'hygiène. En règle générale, les habitations doivent être construites en matériaux durables; et la ration, comportant 3,500 calories au moins, doit être fournie en nature, en respectant les proportions voulues pour ses divers éléments.

Le gouvernement alla plus loin encore.

Une exploitation industrielle n'est viable que si elle a la certitude de trouver la main-d'œuvre nécessaire, et de répartir ses immobilisations sur une production suffisante.

De là la demande générale de zones de protection. Pour le coton, pour les huileries, et même pour les plantations qui ne comptent traiter que leur propre production, on n'engage des capitaux que sous certaines garanties. La plus efficace est de demeurer seul dans son rayon de recrutement: tout en donnant aux travailleurs la certitude de trouver un emploi, les exploitants ne se verront pas raffer la main-d'œuvre par des recrutements intempestifs, ni la matière première par une concurrence locale.

Le principe de cette protection a été admis; mais, donnant donnant. Et l'on imposa aux concessionnaires des conditions draconiennes: à celui qui seul a le privilège d'exploiter une région à la mettre en valeur. Il doit non seulement assurer à ses travailleurs les conditions de travail réglementaires, mais se faire la Providence de toute la zone où se déploie son activité. Il ouvrira des écoles. Il construira des hôpitaux et des dispensaires. Il se chargera des travaux publics. Il établira un réseau routier raccordé aux grandes voies de communication. En somme, il paiera son monopole en prenant à sa charge toutes les dépenses d'ordre social qui ailleurs incombent à l'Etat. Ce n'est que juste, dit-on, puisqu'il sera le premier à en profiter.

Le système repose sur une évidente erreur; car si l'Etat accorde des zones de protection, ce n'est pas en vue de favoriser une entreprise particulière qui paiera cette faveur en le suppléant dans

sa mission sociale — pareille abdication serait inadmissible — c'est parce qu'il estime qu'il vaut mieux, dans l'intérêt général, voir vivre une entreprise prospère que d'en voir mourir deux rivales.

* * *

La crise était inévitable; le malaise boursier n'a fait que la précipiter; ou plutôt, c'est l'engouement aveugle de la Bourse qui l'a retardée de quelques années. Après l'exposé qui procède, il est aisé d'en discerner les causes.

La cause fondamentale qui résume toutes les autres, est celle-ci : le Congo a toutes les charges d'une affaire en pleine exploitation, alors qu'il n'en est qu'au premier établissement. On lui demande des revenus, alors qu'il n'a pas d'épargne. *L'amélioration du sort des classes travailleuses, fruit du travail d'hier, bénéficie sur la production d'hier, on veut la réaliser sur la promesse du travail de demain, on l'escompte sur la production de demain.*

La prospérité minière a pu aveugler sur cette vérité; mais le fait est là : en dehors des mines, le Congo ne produit presque rien. Sa balance des comptes présente un effrayant déficit. Son budget s'équilibre par les milliards que lui confie l'entreprise privée; ces milliards *produiront* — mais ne *produisent pas*. Songez qu'en 1904 les exportations de caoutchouc seul représentaient 43 millions de francs-or, 325 millions de francs-papier. En 1928, les exportations représentèrent 1,227 millions au total — un peu moins de 180 millions-or. Déduisez de ce total la valeur de plus de 100,000 tonnes de cuivre, 4 tonnes d'or, 1,500,000 carats de pierres précieuses : *restera-t-il 325 millions de francs-papier?*

- Voilà la crise; et elle n'est que là.

Deux remarques s'imposent ici.

La première, que la crise est bien, comme on l'a répété maintes fois, une crise de croissance. Car les milliards investis dans les affaires coloniales n'ont pas été engloutis dans un gouffre sans fond : comme les moellons qu'on immerge pour asséoir la base d'un môle, ils disparaissent sous la surface, mais ne sont pas perdus pour cela : demain l'ouvrage affleuera, et ce n'est qu'alors qu'on le verra monter à vue d'œil. Des millions d'années-travail consacrées à l'outillage économique, et aux cultures industrielles n'ont pas été stériles : ce capital donnera des revenus un jour.

La seconde, c'est qu'on se trompe quand on parle de crise du Congo : jusqu'ici, la crise n'a atteint que les *entreprises coloniales*. Le Congo, l'Etat ne traverse pas une crise; pas plus que le navire n'est pris dans un cyclone parce que le ciel devient cuivreux et que le baromètre s'effondre et que la houle grandit sans qu'on sente un souffle de vent. Le Congo ne traverse pour le moment qu'une révolution; *sa crise viendra plus tard*. Les faillites, le marasme des affaires, ce ne sont que les signes avant-coureurs du cyclone. Le cyclone, juste Ciel, c'est autre chose qu'une houle énorme et un ciel de cuivre : attendez que le vent se déchaîne!

* * *

L'engouement du public pour les titres coloniaux a retardé, disions-nous, la crise des affaires.

Pendant longtemps, les concessionnaires ont souscrit sans rechner à toutes les conditions que prétendait leur imposer l'Etat. Qu'importait, après tout? Quelque écrasantes que fussent les charges, la Bourse absorbait tout le papier. Le programme financier — boursier plutôt — demeurait brillant. Les frais de premier établissement se gonflaient au delà de toute mesure — et les émissions nouvelles se plaçaient avec prime. La « généreuse nature tropicale », les « routes qui marchent », tous les bobards de propagande promettaient un rendement plantureux, quelles que fussent les immobilisations. Mais quand il s'agit d'établir des programmes

industriels et commerciaux, prix de revient, prix de vente, on se trouva loin de compte. Le Congo, quoiqu'en dise, n'est pas favorisé par la nature. C'est un pays pauvre. Moins pauvre, sans doute, que le Wadaï ou le centre de l'Australie; mais c'est à la Malaisie, au Texas, aux Indes néerlandaises, au Brésil, à l'Égypte, à la Nigérie qu'il faut le comparer... Que paie une tonne de coton de la plantation égyptienne à Alexandrie, et que paie une tonne de coton de l'Uelé à Matadi? Quels transports ont grevé une tonne d'huile de Malaisie avant l'arrivée au bateau-citerne, et qu'a coûté une tonne d'huile de la Province orientale avant de quitter le chemin de fer des Cataractes?

Puis est venue la crise boursière, aggravée par la baisse des produits de culture. Le placement des titres est devenu difficile. Le financement des entreprises s'est révélé impossible sans justification d'un programme viable. Et les programmes, grevés des charges sociales, n'étaient pas viables avec les prix actuels... Alors les concessionnaires, qui avaient signé sans rien dire, se sont mis à crier. Les vigies — toujours vigilantes comme leur nom l'indique — ont signalé les récifs quand le navire était dessus. Des prophètes après coup ont ajouté : nous l'avions toujours dit. (Le public rectifia *in petto* : sauf quand il s'agissait de nous refiler votre papier.)

Et le Gouvernement a cédé. La dernière déclaration ministérielle a annoncé le revirement. L'Etat reprend ses charges. C'est lui qui organisera la croisade d'hygiène, lui qui subsidiera les écoles, lui qui fera les routes. Les entreprises ne se chargeront plus que de leurs propres travailleurs.

C'est bien une révolution — une volte-face radicale et soudaine dans l'orientation sociale de l'Etat... Révolution verbale, jusqu'ici. Il va falloir la réaliser dans les faits, la chiffrer en prévisions budgétaires.

C'est cette réalisation dans les faits qui déterminera la crise, la vraie crise non plus des affaires, mais de la Colonie. Nous n'en sommes qu'au baromètre qui baisse. Le cyclone va venir.

* * *

Il est donc entendu que les charges sociales visant l'ensemble de la population et la mise en valeur du territoire, passeront des entreprises à l'Etat. Les entreprises veulent davantage : réduire toutes leurs charges, et tout d'abord celles qu'on leur impose en vue de l'hygiène et du bien-être des travailleurs eux-mêmes; voir reviser les ordonnances qui règlent la matière — et qui la règlent suivant des normes assez différentes — dans les diverses provinces. Elles veulent mesurer le bien-être qu'elles donneront à leur personnel au quantum que l'industrie peut supporter, non plus aux desiderata d'une administration qu'ils trouvent trop paternelle — à leurs dépens. Certains formulent brutalement la thèse : que les travailleurs produisent d'abord, qu'ils achètent leur bien-être de demain sur leur rendement d'aujourd'hui; en d'autres termes, qu'ils se serrent la ceinture en attendant les moissons prochaines. Quand elles seront acquises, on pourra songer à des œuvres sociales.

Ici l'Etat résiste. Il a le devoir de protéger les travailleurs. D'ailleurs, la nature est là : quand on viole ses lois, elle se venge; traitée sans les soins voulus, la main-d'œuvre fond. Défense de s'insurger contre les décisions médicales. Les cubages d'air requis ont été calculés. Les rations sont scientifiquement établies. Les ordonnances sont intangibles. *Magister dixit!*

Un profane ne s'aventure qu'avec appréhension à discuter les données de la science. Il sera cependant permis de le faire, avec la plus extrême prudence, sous l'égide du bon sens souverain — et en opposant les augures aux augures. Les données de base ne doivent pas être si certaines que cela, puisque la composition

réglementaire des éléments de la ration diffère d'une province à l'autre. Pourquoi faut-il 800 grammes de poisson sec pour remplacer un kilo de viande fraîche au Katanga, alors qu'il suffit de 500 gr. de poisson sec pour remplacer 1 kilo de viande fraîche au Congo-Kasaï et dans l'Equateur? Au point de vue logement, pourquoi le cubage d'air doit-il être plus élevé dans l'Equateur qu'au Katanga? Ainsi divisée contre elle-même, l'autorité médicale s'affaiblit.

Voici comment s'exprime le général Marchand, le héros de Fashoda, au sujet du problème de la dépopulation dans l'Afrique noire française :

« La plus grande folie serait de chercher au problème une solution exclusivement médicale, car fécondité et vitalité n'ont jamais été des produits de laboratoire... »

Je sais tout ce que les médecins peuvent faire en Afrique contre des maladies déterminées... Mais simplement je pose ce fait qu'il serait dangereux pour nos colonies de perdre de vue que les grandes variations de nombre échappent à leurs techniques » (1).

Cela est vrai de l'hygiène des travailleurs aussi. Le problème n'est pas seulement médical; la pesée des rations en est un élément, mais pas le seul; et j'ajouterai, pas le principal.

Si l'on en doute, posons quelques questions de bon-sens.

Un ouvrier qui gagne, en Belgique, 7 francs de l'heure, 56 francs par jour ou 336 francs par semaine, est-il, oui ou non, un prolétaire privilégié? Peut-il manger à sa faim, et s'il a femme et quatre enfants, leur donner à manger à leur faim? Je crois que personne n'en doute.

Voici la ration-type hebdomadaire du travailleur noir au Katanga :

Farine de manioc, 7,200 grammes;

Haricots, 500 grammes;

Arachides, 500 grammes;

Légumes ou fruits, 1,000 grammes;

Viande fraîche, 1,400 grammes;

Sel, 105 grammes.

Remplacez cette ration par les équivalents d'Europe. Multipliez par quatre, pour la famille, les quatre enfants comptant pour deux adultes; vous aurez le type suivant :

Pain : $7,200 \times 4 = 28,800$ grammes;

Haricots : $500 \times 4 = 2,000$ grammes;

Margarine : $300 \times 4 = 1,200$ grammes (300 gr. de graisse peuvent remplacer 500 gr. d'arachides);

Légumes ou fruits : $1,000 \times 4 = 4,000$ grammes (choux, carottes, pommes);

Viande : $1,400 \times 4 = 5,600$ grammes.

Évaluez les prix : pain, 70 francs; haricots : 7 francs; margarine : 16 francs; légumes ou fruits : 10 francs; viande fraîche : 112 francs. Total : 215 francs.

La ration d'un travailleur du Katanga, appliquée à une famille ouvrière d'Europe avec quatre enfants, coûterait 215 francs par semaine — les deux tiers du salaire. Combien d'ouvriers de chez nous peuvent, après paiement du loyer, des vêtements, du charbon, de l'éclairage, consacrer 215 francs par semaine à la nourriture de la famille?

Pourtant on ne dira pas que nos ouvriers, insuffisamment nourris, soient incapables d'un travail soutenu, ni que leurs enfants s'étiolent parce qu'ils meurent de faim...

Autre question :

N'y a-t-il pas, au Congo, nombre de travailleurs qui peinent dur, vivent dans des huttes indigènes, se contentent d'une nourriture

(1) *Revue des Vivants*, janvier 1930 : « Naissance de l'Afrique noire française ».

largement végétale, — et se portent bien? Voyez les artisans des missions. Voyez les travailleurs agricoles...

Ces considérations ne tendent pas à conclure que les rations prévues soient toujours excessives, qu'il faille les réduire dans tous les cas. Elles ont simplement pour but de montrer que le régime réglementaire est un régime de suralimentation. L'erreur consiste à faire de la suralimentation le régime normal, le régime minimum. Sans doute, elle s'impose en maintes circonstances. Que des gens exposés, par le contact avec un milieu nouveau, à une foule de maladies que leur organisme n'est pas préparé à combattre, — mis en état de moindre résistance par la mélancolie d'une première absence, par le dépaysement dans un climat très différent de leur habitat d'origine, par les fatigues d'un long voyage, — que ces gens-là soient mis à un régime de suralimentation, rien de mieux. En Europe aussi, on met des neurasthéniques au repos complet et on les suralimente. Mais c'est pour combattre la neurasthénie, non pour combattre la faim. De même, en Afrique, un travailleur acclimaté, s'engageant pour une besogne connue, retrouvant un milieu pareil à celui du village, une hutte qui lui rappelle la sienne — mieux encore : un travailleur s'installant avec femme et enfants dans le voisinage d'une exploitation européenne pour y gagner un salaire tandis que la femme s'occupera de ses champs; un travailleur qui n'est pas mélancolique, qui n'est pas fatigué, dont l'organisme ne va pas devoir lutter contre des toxines nouvelles, — ce travailleur-là n'a pas besoin de suralimentation. J'ai connu des prisonniers qui mouraient de langueur, dans un local bien aéré, cimenté, hygiénique, lavé à grande eau chaque matin. La ration-type et les trois mille cinq cents calories par jour ne les sauvaient pas, parce que ce n'était pas de faim qu'ils mouraient. Mais la libération vers une hutte répugnante et un régime de haricots les faisait revivre, parce qu'elle mettait fin à leur mortelle tristesse.

Aussi serait-ce folie que de maintenir, comme règle uniforme et générale, des prescriptions que seules justifient des circonstances particulières. N'oublions pas que l'homme ne vit pas seulement de pain. Qu'on augmente sa ration, quand on ne peut pas lui donner de la joie; mais lui donner de la joie vaudrait mieux. Qu'on lui assure au moins un cubage d'air suffisant, quand on ne peut pas lui donner de vie de famille; mais l'air qu'il respirera dans une hutte sombre où grouille la marmaille lui sera tout de même meilleur. « La vitalité n'a jamais été un produit de laboratoire... »

Ainsi donc, si l'État a le devoir de protéger la main-d'œuvre, qu'il ne se borne pas à le faire à coups de règlements. Que des mesures coûteuses, ruineuses pour certaines industries, ne soient pas généralisées à la légère, alors qu'elles ne sont bien souvent que de misérables palliatifs. Dans nombre de petites ou moyennes entreprises, elles ne s'imposent nullement; quand les causes de mortalité n'existent pas, il est tout à fait inutile d'appliquer les remèdes.

* * *

Mais même soulagées des charges sociales dont l'État va reprendre le fardeau, même dispensées de certains frais que les besoins réels de la main-d'œuvre n'imposent pas également en toutes circonstances, les affaires coloniales ne seront pas encore sauvées. Elles se plaignent de leurs charges fiscales, des immobilisations excessives qu'on impose à celles qui n'atteignent pas encore la période de rendement. Et même pour celles qui produisent déjà, les dépenses sont telles que les prix de vente balancent à peine les prix de revient. De tous côtés, il faut restreindre, économiser, rationaliser. Il faut produire davantage à moindres frais.

La première économie, c'est évidemment du côté des impôts, qu'on la cherche, aux dépens de l'État. Et l'augmentation de la production, on la cherche du côté des recrutements, aux dépens des

indigènes. Produire d'abord — disent les économistes. Quand on produira plus, on aura de quoi payer pour vivre mieux.

— Vivre d'abord, répondent les humanitaires. Quand les populations reposées auront plus d'hommes, on pourra produire davantage. — Qui paiera la croisade sanitaire, si l'on ne produit pas? disent ceux-là. — Qui produira quand les noirs seront morts? répondent ceux-ci.

Pas de production sans hommes. Pas d'hommes sans action sociale. Pas d'action sociale sans finances. Pas de finances sans production... Et voilà fermé le cercle vicieux.

Comment le briser? Comment en sortir?

A lui seul, le Congo n'y réussira jamais.

* * *

Renoncer à l'action sociale, à la croisade médicale surtout, c'est tarir la production en tarissant la source du travail. La production ne peut s'augmenter par extension des recrutements que dans la mesure compatible avec la conservation des populations indigènes. Sans doute, les conditions de production peuvent être améliorées par le développement de l'outillage économique, par la rationalisation des transports, — il serait trop long d'examiner ces questions ici, — mais leur augmentation très massive ne peut être attendue avant quelques années.

En attendant, qui paiera?

Les dépenses de l'Etat vont être augmentées dans de formidables proportions, par les charges sociales dont il a accepté de reprendre le fardeau. Ses recettes vont se ressentir du marasme des affaires : diminution des droits de sortie par la baisse des produits agricoles (1); diminution des impôts professionnels, des ventes et locations de terres, des taxes sur constitutions de sociétés, des redevances de toute nature. La prospérité minière ne compensera pas ces déficits. La crise est imminente.

La seule issue possible au cercle vicieux, c'est de rendre les finances indépendantes de la production, en attendant que les travaux de mise en valeur et les sacrifices faits pour la race noire se traduisent par une production accrue. Il faut sortir du paradoxe qui veut mettre en valeur au moyen de l'impôt, alors que la matière imposable ne peut être créée que par une mise en valeur préalable. Vendre le portefeuille ne serait pas une solution : outre la crise que provoquerait cette vente (on pourrait dire plus justement aujourd'hui cette mévente) ce serait se priver de revenus qui paieraient tout aussi bien les intérêts d'un emprunt. L'emprunt, d'ailleurs, n'est pas une solution non plus; il hypothèque trop lourdement l'avenir, quand il n'est pas consacré à des travaux productifs.

C'est tout le problème de la Souveraineté qu'il faut revoir. Qu'a payé la Belgique pour conquérir le Congo? Et que paie-t-elle pour le garder?

Est-ce dans l'intérêt du Congo que nous y entretenons une puissance militaire? Nullement, c'est dans le nôtre et dans le nôtre seul. La Force Publique ne défend pas le Congo; elle défend au Congo l'empire de la Belgique. C'est le maître qui souffre quand on lui ravit son trésor; le trésor, lui, ne perdrait rien à changer de maître.

Il serait temps de dissiper enfin une équivoque sur laquelle nous vivons depuis quarante-cinq ans — depuis qu'un grand Roi, pour entraîner son peuple lésineur dans la voie des entreprises lointaines, dut le leurrer de l'espoir qu'on y pouvait réussir en ne payant que de son seul courage. Non, la colonisation n'est pas une manne qui tombe du ciel : c'est un champ généreux, mais où l'on ne moissonne que si l'on a d'abord semé. Ce n'est pas une entre-

prise de petites gens : c'est une affaire de riches, où il faut savoir, pour gagner gros, dépenser largement.

Qu'on s'en rende compte enfin! Que la Belgique assume sans rechigner toutes les dépenses de souveraineté; qu'elle fasse autre chose pour le Congo que de payer un ministre et l'administration de la place Royale... Et si la note paraît lourde, qu'elle se console en se souvenant des expéditions coûteuses qui ont ouvert pour la France, par un débit formidable, les comptes de l'Algérie, du Tonkin, de Madagascar et du Maroc.

Cet allègement du budget colonial par une large participation de la Belgique peut seul permettre au Congo de traverser la crise de ses finances qui s'annonce sévère. Seule l'intervention de la mère-patrie harmonisera les intérêts en cause : ménager le capital européen en attendant que son rendement lui permette de prendre sa part des dépenses publiques. Assurer, par une politique sociale efficace, le développement de la population indigène sans lequel aucune prospérité ne peut être durable.

PIERRE RYCKMANS,
Ancien résident de l'Urundi.

“ Esto perpetua ,”

Quand j'aperçus l'Afrique pour la première fois, c'était juste avant le lever du soleil : je découvris alors, se détachant à l'horizon, au-dessus de la mer, des silhouettes précises et nettes que je pris pour des îlots.

A cette heure matinale, il souffle souvent une brise d'est qui éveille la Méditerranée et semble arriver exprès à l'aube pour préparer le monde à la venue du jour. Devant elle, les petites vagues dansent, presque droites du côté de leur ombre, et la proue du navire, lourdement soulevé toute la nuit par la houle d'une mer sans vent, commence à « causer », comme disent les marins anglais : l'eau qu'elle fend clapôte et babille le long du bord. C'est ainsi que, si la chance le favorise, le voyageur arrive en vue d'une terre nouvelle. Cette terre est celle que le désert et la mer séparent de toute autre, que les Arabes appellent « l'île de l'Ouest », le Maghreb, mais à laquelle nous autres en Europe avons, depuis des siècles, donné le nom de Barbarie. C'est la côte qui s'étend, taillée tout entière sur un plan uniforme, de Tunis et du golfe de Carthage jusqu'à Tanger; qui fut enlevée à l'Europe dans une grande charge de cavalerie, il y a douze cents ans, et dont enfin l'Europe a de nouveau repris possession.

Plusieurs heures encore, le voyageur vogue vers cette terre, jusqu'à ce qu'il arrive dans les eaux calmes qui, en temps ordinaire, forment comme une ceinture à toute la côte, et alors il découvre que ce qu'il avait vu le matin n'était pas une ligne d'îlots, mais les sommets de hautes collines dressées en chaîne le long de la mer. A mesure qu'il approche, ces collines se profilent plus sombres dans un ciel plus lumineux, devant un soleil plus voisin du sud, et derrière elles, il aperçoit au loin dans les terres, les premiers contreforts des montagnes qui soutiennent les plateaux de l'Atlas.

Le pays auquel il aborde ainsi diffère, par ses fortunes diverses et par son histoire, de tous les autres pays du monde. Le sol et le relief du Maghreb, avec les événements qui s'y sont déroulés, en ont fait quelque chose de particulier, et pour ainsi dire un symbole des aventures de l'Europe. Depuis que notre race occidentale a commencé à vivre sa vie propre et entrepris sa lutte incessante contre l'Orient, cet immense bastion a tour à tour été conquis et perdu, occupé par nos ennemis, puis repris par nous lorsque notre puissance s'est relevée. Les Phéniciens s'y établirent en maîtres. Rome le leur arracha, il nous échappa pour la dernière fois quand déclina l'Empire romain, et sa récente conquête fut l'œuvre de notre énergie recouvrée.

Il est d'ailleurs bien à nous ce pays : la race qui l'habitait à l'origine, et qui l'habite encore, est notre race; son climat, sa situa-

(1) Un décret pris d'urgence vient d'exonérer de tous droits de sortie les oléagineux.

tion géographique sont les nôtres; il est aussi loin que possible de l'Asie; il forme en face de la nôtre une rive de notre mer intérieure; il relie la Sicile à l'Espagne; il conserve partout les Menhirs et les Dolmens devant lesquels nos ancêtres offraient leurs sacrifices; et pourtant, durant les quelques siècles dont nous possédons l'histoire écrite, par deux fois des dieux étrangers y ont été adorés, par deux fois des maîtres étrangers l'ont occupé, et cela assez longtemps pour que, par deux fois aussi, sa vraie nature ait été oubliée. Aujourd'hui même, alors que notre reprise de possession semble définitive, nous en parlons comme s'il était, par je ne sais quel droit, essentiellement oriental, et par je ne sais quelle destinée, appelé à le rester toujours. Pendant les longs siècles de notre décadence et de notre lente résurrection, ce pays fut si soudainement et si complètement arraché à la Chrétienté, puis si longtemps et si profondément imprégné d'une religion et d'une civilisation étrangères, que tout y changea, jusqu'aux vêtements et à la langue des habitants. Il faut avoir reconnu les visages sous les turbans, avoir vu et revu les grands édifices que Rome n'a bâtis nulle part ailleurs plus solidement, pour ne plus être dupe des traditions d'un passé récent et de l'extérieur des choses. Au premier abord, on ne voit autour de soi que des Arabes, et on a la tentation d'être un étranger, un intrus venu d'un autre monde.

De ce cachet oriental qui est encore de beaucoup ce qui frappe le plus en Barbarie, on a l'impression longtemps avant d'atteindre la terre ferme. Les petits bateaux qui sillonnent la Méditerranée, surtout dans les parages de la côte africaine, sont, par leur grément et leur aspect général, franchement arabes.

Il y a une sorte de voile que l'on pourrait appeler le type primitif de toutes les voiles. C'est la voile qu'a connue l'antiquité, celle qui mena les vaisseaux à Ténédos et que portait l'*Argo*. Les Norvégiens s'en servaient au temps où ils étaient pirates, il y a un millier d'années. Ils s'en servent encore, d'ailleurs. Elle se rapproche beaucoup de la voile carrée, mais la vergue en est légèrement inclinée, et elle se termine en pointe. C'est la voile qu'imagine d'abord quiconque songe à utiliser le vent.

Mais cette voile est trop simple. Elle ne serre pas le vent d'assez près, et par certaines brises légères et variables qui semblent n'avoir aucune force au niveau du pont, elle pend inerte et inutile, parce qu'elle manque de hauteur.

Or, quand, au VII^e siècle, l'époque de leur grande renaissance, les Arabes quittèrent leur désert et se prirent à naviguer, ils devinrent pendant quelque temps, pour les choses de la mer comme en philosophie, les maîtres de leurs nouveaux sujets. Ils adoptèrent cette voile qu'ils avaient trouvée partout dans les ports dont ils s'étaient emparés, — à Alexandrie, à Cyrène, à Carthage, à Césarée, — ils firent la vergue plus légère et plus longue, ils en dressèrent la pointe plus haut, ils en amarèrent le pied plus bas, et bientôt ils obtinrent la voile latine triangulaire, qui peut-être demeurera encore alors qu'auront disparu toutes les autres traces de leur énergie conquérante. Avec cette nouvelle voile, ils créèrent les premières flottes qui, de suite, leur donnèrent les îles et le commerce de la Méditerranée. C'est elle qui facilita leur invasion des côtes septentrionales, et leur funeste conquête de l'Espagne.

Depuis sept siècles environ, depuis au moins la troisième Croisade, nous avons, nous autres Européens, fait un si constant usage de cette voile, que nous avons presque oublié qu'elle est un don de l'Islam. On la trouve aujourd'hui dans tous les ports chrétiens de la Méditerranée, dans tous ceux de la côte portugaise, et ça et là jusque dans la Manche même. Mais ce n'est pas nous qui l'avons inventée; et à vrai dire elle garde de son origine étrangère une marque évidente et qui intrigue l'homme du Nord à première vue: les ris se prennent sur la vergue. Pourquoi cette particularité? Ni l'histoire ni les marins ne peuvent l'expliquer car il est clair que les garettes de ris devraient comme dans les voiles auriques être en bas, pour être facilement accessibles. Avec une latine, si on porte trop de toile, il faut la diminuer par en haut, ou bien, plus probablement, amener et faire le nécessaire sur le pont. C'est au port surtout, quand la voile est carguée, que son cachet d'étrangeté et de bizarrerie frappe le plus: elle est serrée le long de la vergue, et la vergue elle-même est maintenue tout au haut du mât, formant ainsi dans le ciel un grand arc, qui semble vouloir tenter la Providence et provoquer la tempête. A part ce détail — qui peut avoir son utilité, bien qu'il paraisse n'en pas avoir et n'être qu'un reste de barbarie, — la latine est parfaite en son genre, et pourrait être adoptée avantageusement dans tout l'univers, comme elle l'est dans toute la Méditerranée: cette voile

est pour les petits bateaux la voile la plus rapide et la plus commode, celle qui, d'une façon générale, serre le mieux le vent. Nos voiles auriques ne sont d'ailleurs autre chose qu'une latine divisée en taille-vent, trinquette et foc, pour la commodité de la manœuvre.

Ainsi grées, les petits bateaux semblent venir de la côte comme des hérauts, pour annoncer l'antique domination de l'Orient et de la religion qui les a construits, de cette civilisation qui les a lancés sur toutes ses mers, depuis l'est de l'Inde jusqu'au sud de Zanzibar et jusqu'ici sur cette côte occidentale que nous commençons, au prix de bien des peines, à reconquérir. Ils sont la seule chose fabriquée, la seule *forme* que nous avons acceptée des Arabes; — et nous avons bien fait de l'accepter: ces petits bateaux sont tout simplement délicieux.

On les voit partout. Ils font, pour ainsi dire, partie de la mer et la rendent vivante. Ils se ressemblent tous, comme les vagues se ressemblent, et ils diffèrent entre eux comme les vagues sont différentes. Ils prennent dans la lumière mille positions diverses; ils filent et s'inclinent avec des airs d'activité et d'énergie.

Je ne sais rien de plus réjouissant que de voir venir à soi un de ces petits bateaux, fendant les vagues, avec le vent et les nuages à sa suite. On dirait qu'il a pris à l'air un peu de son essence et à l'eau un peu de la sienne, et qu'il unit en lui les deux éléments, il semble être leur rejeton et leur lien tout à la fois. Quand, à mi-chemin de l'horizon, ils voguent vers vous par bonne brise, les petits bateaux sont un spectacle qu'on n'oublie pas.

Et comme ils sont gracieux, quand ils déploient leurs deux voiles pareilles à de grandes ailes! Car ils peuvent porter deux voiles, si le vent n'est pas trop fort, et surtout s'ils l'ont arrière. Ces deux voiles ne sont pas établies sur deux mâts distincts, mais sur le même mât. L'une est la voile habituelle de manœuvre, que le bateau porte en tout temps. L'autre est une sorte de spinnaker dont, au port, on aperçoit la vergue sur le pont, à moins qu'elle ne se balance au bout de la drisse à quelques pieds de hauteur pour ne pas gêner les allées et venues.

Quand les petits bateaux arrivent ainsi, légèrement bercés par le roulis, avec leurs deux voiles bien déployées, on dirait qu'ils sont les amis du vent et ses compagnons, et familiarisés depuis longtemps avec toutes ses humeurs, tant il y a d'aisance et de rapidité dans leur course vers le rivage. Un petit foc (du moins dans ces parages), est fixé à l'étai d'avant, et sa ligne sombre précise leurs balancements et tous leurs mouvements. D'autres fois, quand on se trouve dans leur sillage, et qu'on les regarde fuir, vers l'horizon, avec le vent par la hanche, leurs carènes chargées donnant un peu de bande, ils ont l'air de grands oiseaux éclops de la mer et portés par le courant qui leur a donné naissance. La pointe de leurs longues voiles est courbée comme le bout des ailes de certains oiseaux, de ces oiseaux rapides surtout qui nous viennent du sud après l'hiver, et qui passent dans l'air comme des flèches.

Enfin les voiles de ces petits bateaux ne semblent jamais oublier qu'elles ont un rôle et qu'elles sont une force: la courbure de leur vergue, le gonflement de leur toile fait toujours pressentir un mouvement de la coque. Fréquemment il arrive, au coucher du soleil, alors que les objets se reflètent dans le calme plat de la mer comme dans un lac, que la pointe extrême de ces latines saisit au passage quelque brise hésitante très haut dans l'air, et l'eau qui, partout ailleurs, reste parfaitement unie, se ride devant la proue, et le bateau glisse sans rames. Il avance vers le couchant, silencieusement, lentement comme le soir, poussé, dirait-on, par la seule arrivée des ténèbres.

Voilà avec quels compagnons, après avoir contourné une pointe de collines, on entre au port.

* * *

Pour bien comprendre les fortunes successives du Maghreb, il est nécessaire de considérer sa position et la nature de ses frontières. Pour cela, il faut se rendre compte d'abord de sa situation par rapport à la Méditerranée et au désert.

Prenez une carte où sont indiquées les côtes de la Méditerranée. Pour en apprécier l'échelle, le plus simple est de se rappeler que la distance du détroit de Gibraltar à la côte de Syrie est presque de quatre mille kilomètres.

Il est facile de voir comment cette grande nappe d'eau a nourri les germes de notre civilisation: pourquoi toutes les influences heureuses que nous avons ressenties dans le nord, nous sont venues

de ses ports; pourquoi aussi l'Asie a cherché à s'étendre de son côté et s'est efforcée (sans d'ailleurs y réussir), à s'en emparer. Il s'y rencontre tant de péninsules et d'îles, que les premiers marins pouvaient, s'ils le voulaient, ne jamais perdre la terre de vue; sa côte est si dentelée et si variée, que nulle part les ports n'y font défaut. Son climat est des plus propices, il produit des fruits abondants moyennant un certain travail, et ce travail n'est pas si dur que l'homme en devienne maussade ou brutal, ni si facile qu'il lui permette de se dégrader dans l'indolence. Les territoires distincts où les États pouvaient se développer à part et vivre leurs vies propres, étaient défendus par la mer qui protégeait les archipels et les péninsules; ils avaient en outre des fortifications naturelles dans les chaînes de montagnes qui se profilent si nombreuses sur l'horizon le long de ces côtes, que lorsque du pont d'un navire on aperçoit la terre, c'est toujours une haute colline que l'on découvre, et souvent une colline sacrée. Entre eux tous pourtant, il y avait un lien commun qui leur conservait une certaine unité, ce lien c'était la présence de la mer. S'il est vrai, comme l'ont affirmé des sages, que tout vient de l'eau salée, nulle part au monde l'influence de la mer n'était mieux capable de faire naître et de nourrir les aspirations des hommes. Que notre race soit venue du nord et de l'est, ou comme il est plus probable, des rivages africains, une chose est certaine en tout cas, c'est que l'Europe a grandi autour de la Méditerranée; — l'Europe, c'est-à-dire nous-mêmes.

En un certain point pourtant, une civilisation étrangère à la nôtre vient se heurter à cette mer : dans la baie orientale, indiquée sur la carte par une ligne pointillée. Les côtes de cette baie sont les avant-postes de l'Asie et de l'Égypte : au sud se trouve le Delta du Nil, d'où les Égyptiens surveillaient jalousement des rivages qu'ils méprisaient ou qu'ils ne voulaient pas connaître; à l'est, c'est la longue côte du Levant, toute imprégnée de l'esprit asiatique, de la subtilité, de la souplesse et de l'avarice des cités phéniciennes. Peut-être l'Égypte fit-elle une tentative vers l'ouest : il est question dans une légende de luttes avec une race pâle, et aujourd'hui encore, il existe dans les marais salés au sud de Tunis, des dattiers abandonnés dont personne ne cueille les dattes, on les appelle les *dattiers de Pharaon*, et ils ne ressemblent à aucun des dattiers de cette région, mais bien à ceux de la vallée du Nil. Du moins si ces expéditions eurent lieu, elles n'eurent pas de résultats. Le désert était pour nous une protection, en même temps qu'une frontière. La première attaque que l'Europe eut à subir vint non pas du désert, mais de la mer, de cette mer qui est à elle; les premiers conquérants du Maghreb furent les Phéniciens.

Ceux-ci étaient des Orientaux chez qui s'était particulièrement développée une des tendances les plus caractéristiques de leur race, la tendance à accumuler des richesses par le négoce et à éviter autant que possible le labeur de la production. Aucune des grandes familles humaines n'a considéré le travail comme une malédiction, sauf celle à laquelle ont appartenu les Phéniciens. Pour elle il n'y a de peine tolérable que celle qu'on se donne pour acquérir le bien des autres, et pour percevoir les droits que la ruse arrive toujours à prélever sur le travail. Un seul genre d'effort convenait à leur nature, les voyages, et surtout les voyages par mer. Pendant plusieurs siècles ils en eurent le monopole, et ils devinrent les entrepreneurs de transports du monde entier et les arbitres des échanges. Ils habitaient un petit groupe de ports sur la côte est de la Méditerranée, où une étroite bande de terre fertile s'étend entre l'eau et les montagnes. Ils portaient poussés par les vents d'été qui soufflent du nord ou de l'est; ils allaient d'un promontoire à un autre, d'une île à une autre, établissant des relations commerciales, entre les tribus sauvages et les États opulents, s'intéressant surtout aux métaux, et s'arrangeant soigneusement à éviter qu'entre les nations qu'ils exploitaient il pût s'établir un lien direct capable d'exclure leur intermédiaire. Il y a trois mille ans, la moitié des noms donnés aux caps et aux rades de cette mer étaient empruntés à leur langue. Plus tard les Grecs s'efforcèrent de les expliquer en jouant sur le son et le sens de certains mots de leurs dialectes, et au moyen de légendes fantaisistes.

Devant les Asiatiques que les vents d'été poussaient vers l'Occident, la route se trouvait barrée par la côte orientale de Barbarie.

Il est à remarquer que cette côte, surtout vers ses promontoires du nord-est, était toute indiquée pour servir de point de débarquement aux Asiatiques sur notre territoire. L'échancrure marquée d'une croix sur la carte, et qui s'appelle aujourd'hui le golfe de Tunis, était forcément arrêté ces marchands et leur offrait toutes sortes de facilités pour leur future occupation.

Ils avaient exploré tout le littoral du désert : ils connaissaient les ports qui se succédaient vers l'ouest le long de leur route, et les petits territoires assiégés de tous côtés par le sable, où devaient plus tard s'élever Cyrène, et Bénéce, et Leptis.

Ils avaient aperçu des mirages le long de cette côte surchauffée, et vu des dunes qui miroitaient au soleil au-dessus de rades sans fraîcheur et un endroit où débarquer, et n'avaient pas trouvé. Tout à coup le rivage devant eux s'était redressé vers l'est puis vers le nord. D'abord il n'offrait qu'un maigre gazon de steppe, mais à mesure qu'ils avançaient, il devenait plus fertile; enfin quand ils contournèrent le promontoire, ils découvrirent une baie abritée du Levantin par deux bras de montagnes, et dont l'aspect les invitait à échouer leurs bateaux.

Ils se trouvaient alors près du bras de mer étroit qui relie les deux bassins de la Méditerranée, dont l'un, le bassin occidental, n'avait pas encore été, semble-t-il, visité par des hommes capables de tirer parti de ses richesses. Cette baie où les Tyriens avaient abordé était sûre et profonde : il y avait là, comme dans leur patrie, une bande de terre fertile entre le rivage et les montagnes, et le plus grand fleuve de Barbarie était tout proche. Leur colonisation en cet endroit, dont Utique près de Porto Farina fut un des premiers centres, commença une nouvelle expansion du peuple phénicien. Ils appelèrent ce rivage leur « Afrigya », c'est-à-dire leur « colonie »; et le nom est resté. C'est ainsi que l'Asie beaucoup plus vieille que nous, beaucoup plus rusée et moins brave, s'introduisit chez nous sous l'habit d'un marchand, avança lentement, jusqu'à ce qu'un jour elle découvrit le Maghreb et s'y établit, à l'entrée des mers occidentales.

* * *

Quelques siècles après la fondation de ces premières cités africaines, s'éleva sur le même golfe, tout à l'extrémité, — peut-être pour servir de dépôt à Utique, ou plus probablement de refuge à des exilés tyriens, — une autre cité qui s'appela la « Nouvelle Ville » : nom dont la forme sémitique dut être quelque chose comme « Karthadtha », et dont les Grecs firent Carthage et les Latins Carthago. De ce centre se développa et s'étendit pendant sept cents ans sur toute la Méditerranée une influence orientale qui à certains moments, menaça de devenir universelle et permanente.

Notre race n'avait pas encore pris conscience d'elle-même. La Gaule, l'Espagne, les Alpes, l'Italie septentrionale étaient une poussière de tribus, de villages et de petites villes fortifiées, à qui l'unité visible que nous avons héritée de Rome ne devait pas être donnée de plusieurs siècles. Rome elle-même n'avait pas encore de murs. L'Italie du sud, quoique bien plus riche, était divisée. Quant à l'Afrique, elle était pleine de nomades, les Berbères, auxquels un heureux hasard, aidé par un climat et un sol favorables, avait donné des chevaux excellents et des traditions d'équitation que possèdent encore leurs descendants. Ces sauvages avaient dû sentir, instinctivement, quand les colons grecs vinrent chez eux fonder des villes, que ceux-ci étaient de leur race, et adoraient des dieux qu'ils pouvaient comprendre; de même que beaucoup plus tard ils apprirent à accepter sans peine la domination des Italiens, en qui ils reconnaissaient des parents. Mais leur instinct occidental était encore beaucoup trop vague pour qu'ils pussent se coaliser ou réagir avec vigueur contre les envahisseurs venus de l'est. Ce fut seulement lorsque les voyages, leur richesses croissante et la discipline d'un gouvernement eurent permis à ces nomades de se reconnaître pour des Européens, que la présence de l'étranger leur devint lourde d'abord, puis insupportable. Et ce fut seulement près de sept cents ans plus tard que Rome, centre et représentant de l'Occident, dompta et anéantit la puissance de l'Asie dans cette contrée.

En attendant, Carthage se développait, et en se développant, elle manifestait pleinement les aspirations dont elle était née. Ses citoyens passèrent le détroit de Gibraltar; ils fréquentèrent la côte africaine et la côte ibérienne de l'Atlantique. Il se peut qu'ils aient été jusqu'en Grande-Bretagne. Ils traversèrent la Gaule. On dit même qu'ils visitèrent la Baltique. Et partout il s'appliquaient à rechercher et à obtenir les deux objets de leur convoitise : des métaux et des transactions. Dans leur poursuite de ce double but, ces marchands qui ne voyaient rien de glorieux dans la charrie ni dans l'épée, se trouvèrent tout à coup, et à leur insu, à la tête d'un empire. Le sort qu'eut cet empire s'explique aisément par leur constitution et leur religion.

Ils étaient gouvernés, comme l'ont toujours été ces sortes de peuples, par les plus opulents d'entre eux. Ils formaient une oligarchie qui, aux yeux de leurs ennemis, ne devait être qu'une ploutocratie; la populace était admise à prendre part dans une certaine mesure aux affaires publiques, peut-être votait-elle; en tout cas elle ne gouvernait pas; et toute la communauté jouissait, comme il est de règle en pareil cas, d'un calme remarquable. La guerre civile y était inconnue, car ses citoyens pauvres (et ils étaient nombreux) ne consentaient à être armés, même pour le service du pays, que moyennant salaire, et n'avaient assurément pas d'aptitudes militaires à gaspiller en querelles domestiques. Aux yeux d'un tel peuple, la fougue valeureuse des émeutes de Rome ou de la Grèce ne devait paraître qu'une anarchie vulgaire; peut-être ne pouvait-il comprendre que les nations destinées à dominer le monde par la pensée ou par les armes sont, toujours et partout, celles dont l'énergie crée un conflit perpétuel dans leur propre sein. Un trait caractérise les Carthaginois, c'est qu'ils avaient besoin, pour pouvoir vivre, de se sentir parfaitement en sûreté, et que ce sentiment de sécurité, ils le basaient sur une suprématie navale indiscutable. Ils soutenaient que leur cité était immortelle puisque, selon leur propre expression, personne ne pouvait « se laver les mains » dans la mer sans la permission de Carthage. Peu leur importait d'absorber ou de se concilier les populations dont ils se déclaraient à différents degrés les suzerains. Le Maghreb tout entier et plus tard l'Espagne, les îles (notamment les Baléares et la Sardaigne) n'étaient pour eux que des sources de richesses, des réserves de troupes mercenaires, — de ces troupes qui au moment de sa chute, trahirent la Ville. Quand ils contemplaient leur propre grandeur, ce qui devait leur causer le plus de satisfaction c'était la densité de leur population, car leurs murs renfermaient peut-être plus d'un demi-million d'âmes, à une époque où peu de villes d'Occident en comptaient la dixième partie; c'était leur sécurité immémoriale contre toute invasion, l'opulence inouïe de leurs grandes familles (dont la nation tout entière contemplant le luxe avec une orgueilleuse satisfaction); c'était aussi la solidité de leur crédit, les ressources de leur trésor, et pardessus tout les qualités de manœuvre et d'entraînement, la force numérique écrasante de leur marine.

Quant à leur religion, elle était de ces religions sombres et inhumaines qui nous ont tentés nous-mêmes sous différentes formes, et auxquelles nous nous sommes parfois laissés prendre. Ce qui la caractérisait, c'était ses dieux lointains et vindicatifs, l'absence de ces divinités secondaires et de ces petits sanctuaires qui donnent un charme à la vie quotidienne, et auxquels s'attachent les affections locales; c'était la croyance peut-être en une Puissance surnaturelle, redoutable et sans nom; mais c'était surtout la cruauté, le silence et la crainte. La déesse même qui présidait à leurs amours avait quelque chose à la fois d'obscène et de sanguinaire.

Une telle religion imprègne forcément l'existence tout entière de ses adeptes, et s'infiltré jusque dans les sphères d'action qu'une philosophie plus saine ne se soucie pas d'entraver. A leurs divinités terribles ils empruntaient les noms de leurs chefs, et elles servaient de lien entre leurs cités éparses. Le culte commun de Melcarth était comme une attache invisible entre les différentes parties de l'empire phénicien; le plus grand des généraux carthaginois portait le titre de « Grâce de Baal ».

Cette foi, faite de terreur et de contrainte, et cette organisation politique créaient un esprit social particulier. Non seulement les Carthaginois acceptaient d'être gouvernés toujours par les riches, mais les plus riches d'entre eux étaient trop fiers pour se livrer au commerce; ils vivaient inactifs, formant une sorte d'aristocratie, et voyaient en dessous d'eux et en dessous des marchands qui étaient leurs inférieurs immédiats (et qui, il y a tout lieu de le croire, avaient coutume d'acheter leur admission au rang supérieur), un grand troupeau de pauvres méprisables et paresseux, également incapables de faire des révoltés et de faire des soldats. Les champs, même ceux qui entouraient la cité, n'étaient pas cultivés par des Carthaginois, mais par des demi-sangs qui avaient hérité d'un peu de l'énergie et de l'application occidentales.

Quand à l'intérieur des murs la population devenait trop dense, une colonie s'en allait dans quelque port lointain, conduite par un de ces supérieurs sans lesquels le Phénicien paraît avoir été incapable d'agir. Il semble bien que les nations issues ainsi de la cité-mère étaient, elles aussi, peu disposées au sacrifice militaire et qu'elles comptaient pour leur défense, non pas sur un effort personnel, mais sur la flotte et le trésor de Carthage. De la sorte

s'édifia un vaste domaine de colonies, pays tributaires et bases navales, empire sporadique et mal organisé, d'une énorme étendue, et qui par sa nature même, n'offrait aucune garantie de permanence.

Il est impossible de concevoir un système plus corrompu et plus manifestement condamné à disparaître, et il n'est pas étonnant que, lorsqu'il fut aboli, aucune trace n'en demeura parmi les millions d'êtres auxquels les Phéniciens avaient essayé de donner une loi. Carthage n'avait pas désiré créer, mais seulement jouir; aussi ne nous a-t-elle rien laissé. Son alphabet même était emprunté au nôtre. Des sept cents ans que dura la domination des Asiatiques en Barbarie, il ne reste rien. L'extinction de leur pouvoir fut accueillie avec indifférence ou avec joie par la Méditerranée sur laquelle ils avaient régné; leur langue se perdit peu à peu, et au bout de cinq siècles disparut tout à fait; enfin leur littérature est complètement oubliée. Une étymologie douteuse des noms de Cadix, Barcelone et Port-Mahon, une autre certaine du nom de Carthage, voilà tout ce que l'on peut attribuer aujourd'hui à cette race fanatique, et étrangère; car elle devait fatalement entrer en conflit avec la Puissance qui allait unifier et diriger les forces communes de l'Europe.

Traduit de l'anglais.

(A suivre)

HILAIRE BELLOC.

Sur la communion des saints

Religion *religare*. L'anneau d'or qui suspend le monde à Dieu. Chaque homme doit, et chaque homme peut, se relier à Dieu par l'Eglise et par le Christ. Mais, par l'Eglise et par le Christ, il faut que la société humaine ait, elle-même, conscience d'être un anneau. Il faut que, par son organisation spirituelle, elle se sente partie de la synthèse universelle dont le centre, le principe d'unité, c'est Dieu.

* * *

C'est, selon saint Thomas, l'Esprit Saint qui unit et vivifie l'Eglise d'une façon invisible. Il agit comme agit en nous le cœur, « lequel possède une certaine influence secrète ». Il crée en nous le Royaume de Dieu, et ce Royaume, c'est une vertu supérieure par la puissance de laquelle nous sommes reliés à Dieu par le Christ qui vit en nous, avec lequel nous ne faisons qu'un et par lequel nous devenons membres de la société chrétienne, en union parfaite, en communion avec tous les autres membres.

Le dogme de la Communion des Saints va nous révéler la société chrétienne. Revenons aux grands textes qui la définissent.

* * *

« Saint Jean l'évangéliste écrivant aux fidèles sur les mystères de la foi, leur donne la raison pour laquelle il les instruit de ces vérités : *c'est afin, leur dit-il, que tous entriez en société avec nous et que notre société soit avec le Père et avec Jésus-Christ son fils. Or cette société est la Communion des Saints.* »

Ainsi s'exprime le catéchisme du Concile de Trente. La Communion des Saints, c'est donc la société des chrétiens, des fidèles. Tous les fidèles sont frères. Ils sont membres d'un même corps, et ce corps, c'est l'Eglise. Ils appartiennent donc à l'Eglise, parce qu'ils ont été sanctifiés par le baptême, parce qu'ils ont la même foi et parce qu'ils sont tous appelés à la sainteté, au salut éternel : voilà pourquoi les membres de l'Eglise sont nommés saints. Non qu'ils le soient chacun, individuellement, mais parce qu'ils habitent dans la maison sainte, dans la Cité de Dieu. Parce qu'ils sont membres d'un corps qui est saint.

Ce corps, c'est l'Eglise. Image et réalité : « Comme le corps est

un, écrit saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens, comme le corps est un, quoiqu'ayant beaucoup de membres, et que tous les membres du corps, bien que nombreux, ne sont tous néanmoins qu'un seul corps... nous avons été baptisés dans le même Esprit pour être un seul corps... aussi, dès qu'un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui; ou si un membre reçoit de l'honneur, tous les autres se réjouissent avec lui. »

Mais un corps ne saurait vivre sans nourriture : il faut qu'un même sang circule dans tous ses membres. Voilà pourquoi, dans la Communion des Saints, les fidèles reçoivent une nourriture commune et spirituelle. D'abord les sacrements, — et surtout le sacrement central, celui qui a forme de nourriture, l'Eucharistie, — puis les grâces de Dieu, les fruits de la doctrine, enfin le mérite des bonnes œuvres. « Comme un membre, dit saint Ambroise, commentant les psaumes, participe à tous les liens du corps, ainsi celui qui est uni à tous ceux qui craignent Dieu, participe à toutes les bonnes œuvres ». Car, dans la Communion des Saints, les biens de tous appartiennent à tous; ce que chacun possède, certes il le possède, mais non pour lui seulement, oui bien au profit de ses frères et pour la gloire de Dieu. Et de même sont communes les peines et les souffrances.

Cette communion, comment s'opère-t-elle? Toujours par cette vertu essentielle, la charité. Il faut citer ici le magnifique développement de saint Paul : « Quand je parlerais la langue des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnante, comme une cymbale retentissante. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères et toutes les sciences; quand j'aurais toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, je ne suis rien sans la charité... La foi, la vérité et la charité demeurent, mais la plus grande des trois, c'est la charité ».

La charité, voilà, encore une fois, la sève de l'unité, le ciment qui maintient la synthèse. C'est par charité, — parce que, se connaissant, il s'aime et que, s'aimant, il aime sa créature, — que Dieu s'est incarné, qu'il s'est fait homme, qu'il nous a rendu la possibilité d'être ses collaborateurs, de « retravailler en lui ». C'est par charité que le Fils a revêtu l'humanité la plus humble, qu'il a pris sur lui, avec la croix, nos peines, nos douleurs, nos humiliations. C'est par charité enfin qu'il a fondé l'Eglise.

Or il y a trois Eglises, selon le dogme de la Communion des Saints : Celle du temps et de l'espace, de la terre et de l'histoire, qui doit lutter sans cesse pour continuer sa mission au milieu des hommes, et voilà pourquoi on la nomme l'Eglise militante. Puis, hors du temps et de l'espace, une autre Eglise, qu'on appelle souffrante, où les âmes se purifient de ce qu'elles ont encore d'imparfait et de charnel, se refondent dans le mystère du feu, afin d'être dignes de la contemplation parfaite : le Purgatoire. Enfin, l'Eglise triomphante, autour de Dieu et en Dieu.

Ces trois Eglises n'en font qu'une. La charité les unit, établit entre elles des rapports incessants et des communications multiples. Dans l'Eglise militante, c'est par la charité que les fidèles s'aident les uns les autres, s'aiment les uns les autres, prient les uns pour les autres, cherchent à souffrir les uns pour les autres. C'est par la charité qu'ils sont unis aux âmes qui souffrent dans le feu du purgatoire et qu'ils les soulagent, ces âmes, en leur appliquant les mérites de leurs prières et de leurs bonnes œuvres. C'est par la charité qu'ils communiquent avec les saints du ciel et que les saints à leur tour se font leurs intercesseurs auprès de Dieu. C'est la charité qui fait des vivants et des morts, de ces trois Eglises, une seule et même Eglise, un seul et même corps, une seule et même communion en Dieu.

Ainsi la société chrétienne, on peut la comparer à une immense circonférence dont un segment seul touche en passant la terre. Elle doit avoir, elle a le sentiment, la conscience de plonger déjà, partiellement, dans l'absolu. Tout ce qui l'anime, tout ce qui l'or-

donne doit être inspiré par cet élan supra-terrestre qui la dirige tout entière vers Dieu. Tout en faisant l'effort continu, mais nécessairement inachevé, d'ordonner le monde selon le plan divin; tout en s'efforçant de créer l'ordre, de rechercher les conditions politiques et sociales qui l'assureront le mieux; tout en s'efforçant d'assurer un rendement et une répartition meilleurs des biens humains, — en quoi l'Eglise est la collaboratrice et le soutien de toutes les autres sociétés purement humaines, — la société chrétienne proclame sans cesse *hinc non habemus permanentem civitatem*. La cité des hommes est transitoire; elle n'est qu'une marche pour entrer dans l'éternelle cité de Dieu.

« Car telle est la République chrétienne, non point de crainte servile, pour citer *l'Annonce faite à Marie* de Claudel,

» mais que chacun ait son droit, selon qu'il est bon à l'établir, en diversités merveilleses.

» afin que la charité soit remplie. »

La société chrétienne n'est donc que l'aspect terrestre de la Communion des Saints. De là ce premier principe : l'unité des vivants et des morts. Ces grandes paroles d'Auguste Comte : « Les vivants seront toujours de plus en plus gouvernés par les morts... L'humanité compte plus de morts que de vivants », prennent toute leur signification, lorsqu'on les éclaire à la lumière de la charité, de la foi condensées dans ce dogme. Voilà pourquoi la conception catholique de la société s'oppose à toutes celles qui ne regardent qu'en bas, qui font des générations actuelles les maîtresses absolues de leur destinée, leur abandonnent plein pouvoir sur la nature, sur la patrie, sur l'humanité. Le culte des morts et le culte des saints ont une portée sociale, une action civilisatrice sans limite. En cette époque d'organisation, on a beaucoup développé, ou cru développer, le sentiment de la solidarité. Mais, pour le catholique, cette solidarité l'unit, au delà de la terre, à tous les morts, à tous les saints, à toute la communion des saints. C'est avec ces morts, avec ces saints, dans cette communion, — et non pas seulement avec ses concitoyens d'une nation, ses compagnons de syndicats et les électeurs du même parti, — qu'il s'élance dans l'ascension humaine. De là cette conviction de la force immense qu'il possède, même lorsqu'il se croit seul. « Je ne suis pas seul, dit Anne Vercors dans *l'Annonce faite à Marie*, c'est un grand peuple qui se réjouit et qui part avec moi!

» Le peuple de tous mes morts avec moi,

» ces âmes l'une sur l'autre, dont il ne reste plus que la pierre, toutes ces pierres baptisées avec moi qui réclament leur assise!

» Et puisqu'il est vrai que le chrétien n'est pas seul, mais qu'il communique avec tous ses frères,

» c'est tout le royaume avec moi qui appelle et tire au siège de Dieu et qui reprend sens et direction avec lui,

» et dont je suis le député et que j'emporte avec moi pour l'éternel de nouveau sur l'éternel Patron. »

Mais cette unité des vivants et des morts, c'est l'unité dans le Christ, avec le Christ : second principe de la société chrétienne.

« Ce grand trou dans la terre que fit la Croix lorsqu'elle y fut plantée », c'est le fondement de la société chrétienne.

» Là est le point qui ne peut être défait, le nœud qui ne peut être dissout,

» le patrimoine commun, la borne intérieure qui ne peut être arrachée.

» Le centre de la terre, le milieu de l'humanité en qui tout tient ensemble. »

La Communion des Saints, voyons donc en elle une immense assemblée des vivants et des morts, réunis, ordonnés autour de la Croix de Jésus-Christ. La société chrétienne doit aider le Christ à porter sa Croix, comme Simon le Cyrénéen qui est son image.

Dans l'art du moyen âge revient fréquemment ce symbole : le Sauveur chargé de sa Croix qui est très longue et qui traîne à terre. Derrière lui, de petites figures qui représentent la chrétienté, s'efforcent de porter la Croix avec lui. D'abord le Pape, en blanc, avec sa tiare, puis l'empereur avec sa couronne et le roi avec ses fleurs de lys, puis un cardinal, un évêque, des moines en blanc et noir, — *Domini canes*, — puis toute la hiérarchie sociale, tous les métiers, jusqu'à un mendiant chargé de sa besace.

Car le second principe de la société chrétienne, de la chrétienté, c'est un *principe hiérarchique*. De même que les êtres s'ordonnent métaphysiquement, par catégories, par séries, jusques aux conceptions universelles, jusques à l'absolu, jusqu'à Dieu; de même la société doit être hiérarchisée et non confondue dans une unité factice, afin précisément que la charité soit remplie. Chaque membre de la société chrétienne, en effet, a son effort particulier à faire, sa place assignée, selon ses talents, pour le maintien et l'achèvement du plan divin. Chacun reçoit sa part de grâce et sa part d'autorité; chacun surtout continue une lignée de morts dont il hérite la charge. Voilà pourquoi il y a tout de même quelque chose de catholique dans le principe d'hérédité.

Mais cette hiérarchie, c'est une hiérarchie de devoirs. Les honneurs, les signes extérieurs, — tiare de pape, pourpre du cardinal, crosse et mitre de l'évêque, — ne sont que les symboles, mais les symboles nécessaires, de ces devoirs qui correspondent à la part d'autorité répartie sur chacun. La société chrétienne ne saurait donc être, ni communiste, ni égalitaire : communion et communisme ne sont point synonymes. Il s'agit d'un total, non d'une confusion. La communauté des biens implique la possession des biens par chacun, comme le serviteur a reçu les talents pour les faire fructifier, non pour les enfouir. La « diversité merveilleuse », non la confusion servile, c'est la condition même de l'accroissement des biens temporels et spirituels.

Cette conception est de l'Esprit Saint. Car l'Esprit Saint, c'est Dieu répandant ses dons, ses forces, ses grâces, à la fois dans l'univers entier et dans chaque être individuellement. C'est ce qu'on appelle les charismes, un terme dans lequel charité se retrouve — grâces accordées gratuitement à certains hommes pour la manifestation de la foi et de la doctrine spirituelle. Mais ce sont aussi les *habitus*, c'est-à-dire les qualités d'un genre à part, dispositions stables, le plus souvent transmises par l'hérédité, la fonction sociale, et dont le rôle est de perfectionner le sujet dans la ligne de sa nature propre, afin qu'il soit une personne distincte et définie parmi les autres personnes. Or, remarque fort justement M. Jacques Maritain, « le monde moderne a horreur des *habitus*, quels qu'ils soient, et l'on pourrait écrire une bien curieuse *histoire de l'expulsion progressive des habitus par la révolution moderne*. Cette histoire remonterait assez loin dans le passé. On y verrait, — c'est toujours « par la tête que le poisson pourrit, » — des théologiens comme Scot, puis Occam, et même Suarez, maltraiter d'abord les plus aristocratiques de ces êtres singuliers, à savoir les dons du Saint-Esprit, — sans parler des vertus morales infuses. Bientôt les vertus théologales et la grâce sanctifiante seront limées et rabotées par Luther, puis par les théologiens cartésiens. Entretiens vient le tour des *habitus* naturels. » Quand cette révolution fut accomplie dans le monde de la pensée, il ne lui restait plus qu'à continuer dans le monde des faits. Alors nous eûmes après la Réforme religieuse et la réforme « philosophique », la Révolution, — et nous avons aujourd'hui l'étatisme et le communisme. C'est que l'erreur, le mal, le démon, n'aime pas la diversité, les charismes, les *habitus*. Pour mener le monde aux abîmes et détruire l'œuvre de Dieu, il préfère de beaucoup avoir à remuer les masses. Car les masses sont instables, obéissant aux impulsions violentes des sentiments

non à la lente raison. Agir sur les intelligences séparément, c'est pour lui s'exposer à rencontrer des résistances imprévues. Et puis, surtout, les hommes se ressemblent par leurs parties basses, animales, tandis qu'ils se différencient et se « personnalisent » par leurs parties hautes, divines. Par leurs parties basses, ils sont entraînés dans le grand mouvement de la nature, laquelle, laissée à elle-même, tend au désordre. Tout l'effort de l'erreur et du mal vise donc à détruire l'œuvre de l'Esprit Saint. La société chrétienne a pour mission de s'opposer à cette destruction. Elle doit sauvegarder les biens individuels pour qu'il y ait surabondance de biens collectifs. Son œuvre éducative et législative doit tendre donc au maintien et au développement des *habitus*.

* * *

Ainsi la Communion des Saints doit conférer à la société humaine, sous toutes ses formes, la vertu de toutes ses lois : la charité.

Il importe ici, pour éviter toute confusion, de définir la charité. La charité, ce n'est point la compassion, ni la sensibilité de cœur, ni même la bienfaisance, la philanthropie, l'amour du peuple, ni, à plus forte raison, la démocratie. Il faut enlever de ce terme tout ce qu'on y a introduit de sentimental, de romantique. La charité a sa pointe dirigée vers Dieu, non vers les hommes. Elle est la grâce qui nous attire vers la vie éternelle, où elle atteindra sa plénitude : voilà pourquoi elle ne disparaît jamais, tandis que la foi et l'espérance disparaîtront, parce que, voyant et possédant Dieu, elles ne nous seront plus nécessaires; le charité demeurera seule, éternellement. La charité nous porte de l'imparfait au parfait, du fini à l'infini, du transitoire à l'éternel, de la pénombre à la lumière. C'est elle qui nous lie à Dieu, nous assure la vision béatifique. Car la charité est la vertu théologale par laquelle, suivant la définition de saint Thomas, nous aimons Dieu pour Lui seul et, par une sorte de choc en retour, le prochain pour Dieu.

Mais comment devons-nous aimer le prochain pour Dieu? En nous efforçant de conduire le prochain à Dieu. Et le premier pas vers Dieu, c'est un acte intellectuel : « Il faut que celui-ci s'approche de Dieu, croie que Dieu est », déclare saint Paul. Car la charité ne procède que de la vérité, qui est de l'esprit, non du sentiment. Par conséquent, la plus grande charité, la première, ce n'est pas l'aumône qu'on peut faire de ses biens, de sa vie ou de son cœur : c'est l'aumône de la vérité, l'aumône intellectuelle. Tout est basé sur la vérité de la foi. En effet, la charité se définit : la perfection divine de la volonté. Or, la volonté est essentiellement consécutive à l'intelligence : on ne peut vouloir que ce qu'on connaît, on ne peut vouloir bien et bien agir que si l'on connaît bien. Cela est si vrai que, des sept dons du Saint-Esprit, celui qui se rattache à la charité, ce n'est pas le don de piété, ou de force, ou de crainte, mais le don de sagesse. Le don de sagesse complète le don d'intelligence : celui d'intelligence est illumination, mais celui de sagesse est union, union avec Dieu par l'intelligence et la volonté. La sagesse est le suprême ennoblement de l'intelligence; par la sagesse, tout nous apparaît baigner dans la lumière divine, tout nous apparaît dans sa vérité. C'est la vérité qui nous confère cette liberté des enfants de Dieu, laquelle est, à son tour, un des aspects de la charité.

La charité, c'est la grâce surnaturelle par laquelle Dieu nous communique sa vérité, pour qu'à notre tour nous la transmettions aux autres. Mais qu'est-ce que la vérité? Saint Thomas l'a définie : *adaequatio rei et intellectus*, ce qui veut dire que l'intelligence doit s'emparer de la réalité des choses, s'égaliser à elle. L'intelligence a donc pour but le réel, création de l'Intelligence divine, langage du Créateur à ses enfants de la terre. L'intelligence doit donc s'emparer d'abord des vérités surnaturelles que Dieu nous a révélées; ensuite, des vérités naturelles. Elle s'empare des premières par la foi, des secondes par la raison,

(1) *Art et scolastique.*

Mais comment s'empare-t-elle des secondes, c'est-à-dire du réel créé? En voyant ce réel, en le comprenant tel qu'il est. L'intelligence, en effet, voit les choses telles qu'elles sont, non telles que nous nous les figurons au travers de nos sentiments ou des images que nous nous en formons, ou telles que nous désirons qu'elles soient. Si donc la charité envers le prochain oblige notre intelligence à communiquer à ce prochain les vérités révélées, elle l'oblige également à lui communiquer les vérités naturelles dans toute leur intégrité, sans déguisement ni mensonge.

Ici nous apparaît dans toute sa splendeur la synthèse catholique entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Quelle sera donc l'attitude du catholique en présence du monde créé? Comment va-t-il s'en servir pour que lui-même et toute la société chrétienne, par l'usage même des êtres inférieurs et des choses, arrivent à leur fin suprême? Saint Paul va nous répondre, lui qui a su exprimer cette transformation du monde créé par le christianisme aux yeux duquel la matière est le réceptacle de l'esprit, la création, le miroir du créateur :

« Les choses invisibles de Dieu nous sont révélées par celle^S qu'il a « revêtues d'une forme visible »; tout le symbolisme catholique est dans cette parole de saint Paul. De cette parole, Baudelaire a donné le commentaire moderne, lorsqu'il écrivit ces vers célèbres :

*La nature est un temple où de vivants piliers
Laisser parfois sortir de confuses paroles.
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.*

mais surtout lorsqu'à propos du symbolisme, il note que les choses se sont toujours « exprimées par une analogie réciproque, depuis » le jour où Dieu a préféré le monde comme une complexe et » indivisible Totalité. »

Pour le catholique, toute chose créée est œuvre de Dieu. Il y a donc en elle deux éléments : ce qu'elle est dans sa matière, en son individualité tangible; ce qu'elle est comme signe. Le symbole n'est donc plus ici une allégorie pédagogique ou poétique, mais une partie essentielle des choses; la forme même des choses, pour employer ce terme dans le sens thomiste. Voilà bien la raison mystique au nom et pour laquelle le catholicisme, pour les choses et les êtres quels qu'ils soient, éprouve du respect d'abord, de l'amour ensuite. Il a surtout le sens, il doit avoir le sens, du bon usage. Or, le bon usage, c'est celui qui n'abuse point, qui n'épuise point, qui ne détruit pas. Considérez maintenant les répercussions de cette doctrine dans la vie politique et sociale, dans la conception du travail et dans la conception de la nature; la conséquence en est, encore une fois, le respect, — le respect de la personne comme le respect de l'ordre et de la nature.

Mais il n'y a pas seulement, chez le catholique, l'amour du monde créé, le respect des êtres et des choses; il y a le sentiment de ce qui nous unit à eux, car nous sommes aussi des créatures. De là cette charité qui ne se borne point à s'établir entre les hommes, mais descend de l'homme aux choses. De là aussi un sentiment magistral de la nature, un sentiment purifié de tout romantisme comme de tout panthéisme. Le catholicisme est le contraire du romantisme. Le romantisme, c'est le culte exalté du moi placé au-dessus, donc en dehors de la vie et des êtres, et qui dans la nature ne cherche que lui-même. Le catholicisme est le contraire de panthéisme, car il a trop le sentiment de l'individualité et des créatures et du Créateur, trop le sentiment de l'intelligence pour admettre des forces vagues et aveugles qui déterminent l'évolution du monde sans la volonté; il ne cherche point à se fondre dans la nature, à rentrer dans le néant, il ne s'abandonne ni aux ivresses orgiaques, ni au désespoir; à la fatalité, il oppose la Providence; il voit des choses précises dans un monde clair, il retrouve de la

lumière jusque dans les ténèbres. De là enfin, dans la manière de voir, de représenter et d'exprimer le monde, un profond et sain réalisme qui ne craint ni les choses, ni les mots. Les fausses pudeurs, le style dévot, le héguelisme sont, dans le catholicisme, des faiblesses absolument contraires à son esprit. Le péché, le vice, la laideur et la honte ne le rebutent point, il s'en approche pour y trouver des leçons. Mais ses préférences vont aux spectacles grandioses, — la montagne, la mer, le soleil, — comme elles vont aux choses familières de la vie quotidienne. Nul ne sait mieux que lui la sublimité de ce qui est humble, la beauté de ce qui est commun, la poésie de ce qui est domestique; car, dans ce qui est nécessaire à l'existence physique et temporelle, sans cesse il retrouve le symbole de ce qui est nécessaire à la vie spirituelle : son Christ Rédempteur n'a-t-il pas mis sa chair dans le pain et son sang dans le vin?

*C'est la fête du blé, c'est la fête du pain
Aux chers lieux d'autrefois revus après ces choses!
Tout bruit, la nature et l'homme, dans un bain
De lumière si blanc que les ombres sont roses...*

*Car sur la fleur des pains et sur la fleur des vins,
Fruit de la force humaine en tous lieux réparti,
Dieu moissonne, et vendange, et dispose à ses fins
La Chair et le Sang pour le calice et l'hostie!*

GONZAGUE DE REYNOLD,
Professeur à l'Université de Berne
Membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

Louvain et saint Augustin

En 1577, Anvers vit paraître, chez Plantin, dix volumes qui étaient une révision générale des écrits de l'évêque d'Hippone d'après les meilleurs manuscrits connus et accessibles (1).

Jean van der Meulen, MOLANUS pour les savants, en écrivit la très honnête préface, datée du 10 septembre 1576. Ce chanoine de Saint-Pierre et professeur de théologie, érudit et bon critique en sus, n'est plus guère lu, et c'est peut-être dommage, au moins pour ce qui regarde son *de Canonicis*, où il dit carrément mais gentiment ce qu'il pense de l'origine des prébendes! Un petit trait charmant de son caractère : il tenait à sa ville autant que tout vrai Louvaniste et, bien que né (inopinément) à Lille, il signait mordicus *Molanus Lovaniensis* (1533-1585) (2).

Dans sa préface, il nous révèle que l'initiative de la révision des œuvres de saint Augustin est due à THOMAS GOZAEUS. Celui-ci avait réuni plus de deux cents manuscrits et confié à un bon nombre de théologiens la charge de les collationner.

Professeur de théologie, premier président du Collège de Savoie, nommé depuis 1569 par Philippe II (le premier aussi de cette charge) censeur des livres pour la Belgique, malade en sus, l'excellent Gozaeus — *vir integerrimus* — n'avait pas reculé devant la lourdeur de la tâche. Le 8 mars 1571, au milieu de sa vie et de ses travaux, il fut emporté par l'apoplexie, maladie familière aux savants, écrit Molanus entre parenthèses : *qui morbus iis qui se studiis involvunt familiaris est*.

C'est le préfacer qui lui succéda comme censeur. Christophe Plantin insista pour qu'il pût aussi l'autre succession, *rogavit et per alios egit*. Voyant tout ce qu'il y avait à lire, à examiner, à peser, à juger, Molanus accepta avec peine : *difficultatem exhorruit*.

Il commença par faire venir chez lui tous les manuscrits et par inspecter les travaux accomplis jusque-là. Chez beaucoup de

(1) Cfr. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, vingt-sixième année (1862), p. 222.

(2) On a de lui quelques écrits théologiques et de nombreux ouvrages hagiographiques dont le plus connu est le livre des *Natales Sanctorum Belgii* (Louvain, 1595).

professeurs, il trouva un excellent jugement et le meilleur soin; de certains, il fallut exciter le zèle; un petit nombre, enfin, dut être remplacé par de meilleurs spécialistes qui pussent prendre assez de responsabilité pour ne recourir au directeur que pour les difficultés et les endroits douteux.

Le préfacier donne le nom de ses principaux collaborateurs. Ce furent : pour la correction du premier volume (qui débute par la Vie et la liste des ouvrages d'Augustin par Possidius, que Molanus publia d'après les manuscrits de Villers et de Lobbes), MARTIN BACCIUS, de Thielt, licencié en théologie, prêtre vertueux et zélé, hébraïsant et helléniste distingué, qui devint curé de Saint-Martin à Alost, puis chanoine et archiprêtre de la cathédrale d'Ypres où il mourut le 25 février 1609.

Le deuxième volume fut imprimé par les soins du docteur JACQUES DE BAY (*Baius*), né à Meslin-l'Évêque, doyen des chanoines de Saint-Pierre, et qui, à sa mort, en 1614, laissera sa fortune pour doter le Collège de Bay, fondé par son oncle. Il venait, au moment qui nous occupe, de succéder à Gozaeus dans la présidence du Collège de Savoie.

Ce second volume contenait les lettres de saint Augustin. On y inséra celles que Jean Gravius de Louvain, prêtre de la Compagnie de Jésus, avait découvertes à Rome.

Le troisième volume fut revu par le professeur HENRI DE CUYCK (*Cuyckius*), qui fut promu au doctorat en théologie le 20 août 1584.

Le quatrième reçut les soins d'EMEBERT EVERAERTS, d'Arendonck, alors curé de Saint-Jacques, et qui devint docteur le même jour que Cuyckius.

Le cinquième volume (*Cité de Dieu*) fut édité par PIERRE CORET, originaire d'Ath, qui, après avoir pris le grade de licencié en théologie, devint curé de Crespin, alors en Hainaut, et professeur à l'abbaye du même nom, ensuite chanoine et curé de la cathédrale de Tournai, où il mourut en 1602. On a de lui une critique des assertions du calviniste La None (*Judicium de Nuæ scriptis*; Tournai, 1591). Il creva encore d'autres nuées, politiques celles-ci, de l'incrédule Jean Bodin (*Antipolitica*; Douai, 1599).

Le sixième volume eut pour correcteur CHRISTOPHE BROIDE, d'Aire, nommé, vers cette époque, doyen de la collégiale de cette ville.

La révision du septième volume fut faite par le docteur et professeur à la faculté de théologie, HENRI GRAVIUS; travail fort délicat, car ce tome contenait les Traités.

Le soin du tome huitième fut confié à CLAUDE PORTA, de Bapaume, bachelier en théologie, ensuite curé et chanoine à Binche.

Les épreuves du neuvième volume échurent à GUILLAUME ESTIUS (William Hessels van Est) né à Gorcum en 1542, qui prit le bonnet de docteur à Louvain en 1580. D'abord professeur à la faculté de théologie de cette université, il le devint ensuite à celle de Douai où il fut en même temps supérieur du séminaire, prévôt des chanoines de Saint-Pierre et chancelier de l'université. Il mourut dans cette ville en 1613, avec la réputation d'un prêtre plein de vertus et d'un savant laborieux et modeste. Il a laissé des commentaires latins sur le Maître des sentences (Paris, 1606) nourri des pages de l'Écriture et des Pères, sur les Épîtres de saint Paul (2 vol., Rouen, 1709), des notes sur les endroits difficiles de l'Écriture (Douai, 1628), dix-neuf *Orationes theologice* (Louvain — ? —), une *Historia Martyrum Gorcomiensium* (Douai, 1603) et le *Martyrum Edmundi Campiani, S. J. e gallico sermone in latinum translatus*.

Le dixième tome des œuvres de saint Augustin fut révisé par les CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-MARTIN, à Louvain « qui, depuis longtemps, étaient entrés en communauté de sentiments et d'études avec Molanus et les autres membres de la faculté de théologie » (1). La préface donne ces détails :

Decimum denique tomum, Regularibus Martinianis emendandum dedimus et perficiendum, in quem tomum jampridem apud eos Martinus Lipsius Bruxellensis, ejusque discipuli Ioannes Costerius et Ioannes Vlimmerius Lovanienses magni laboris impensam egerant. Ex his etiam Ioannes Vlimmerius varios in hac editionem contulit a se repertos Augustini sermones, multos etiam antea non editos ex Cambronae codicibus studiose conscripsit (2).

Notons ces inédits fournis par les studieux chanoines. Née en 1433, in platea vulgo de *Grynstracte, Lovanii*, comme dit Timmermans, cette réunion de Frères de la Vie commune se régularisa

(1) *Annuaire* cité, p. 226.

(2) Préface citée.

dès 1447, en prieuré de chanoines réguliers qui fut rattaché en 1464 à la Congrégation canoniale de Windesheim (1).

Molanus parle ensuite de la part qu'à lui-même il se réserva :

Illud autem mihi reservari singulis ut Augustini libris, quod in manuscriptis observatum est, retractationem ipsius, aut, si ea deesset, brevem censuram multorum theologorum sententia confirmatam praemitterem. Quae vero manifeste deprehensa constat Augustini non esse, ea promissis censuris in appendice sui tomii reponenda censui. In his autem censuris Erasmus aliquoties, soepius autem Indicius Possidii, citationes Bedae, censura manuscriptorum doctissimi theologi Ioannis Hesseli in novem tomos et reverendi patris Martini Lipsii in tomum decimum magno nobis adjumento fuerunt. Nihil autem adhibui, quin a duobus nostri collegii professoribus Henrico Gravio et Laurentio Westerhovia, quos in hac parte socios et adjuutores habui certe strenuos, approbatum sit.

On se servit d'un très grand nombre de manuscrits dont plusieurs remontaient à la plus haute antiquité. On en tira du Collège du Saint-Esprit, des Jésuites, des Chartreux, de l'abbaye de Parc, des Chanoines réguliers de Saint-Martin et de Bethléem. En dehors de Louvain, Molanus en reçut trente de l'abbaye de Gembloux, trente de celle de Cambrou, vingt d'Aulne, huit de Floreffe, trente et un de Saint-Martin de Tournai et vingt-deux de Saint-Amand.

Les qualités de cette édition sont résumées par Molanus dans son approbation du 1^{er} septembre 1571, qui se trouve au début du tome 1^{er} : 1^o de nombreuses et grossières erreurs de textes sont corrigées, corrections justifiées *ad calcem*; 2^o on a supprimé les censures et annotations incompétentes (*indocile*) et il ajoute : *ut nihil amplius dicatur*; 3^o chaque livre est précédé des retractations de saint Augustin ou, si elles font défaut, d'une censure vérifiée par de nombreux théologiens. Quant à ce qui a été jugé comme n'étant certainement pas du saint auteur, on l'a rejeté dans un appendice et on l'a également fait précéder d'une censure. Cette déclaration est signée avec solennité : *Ioannes Molanus, Lovaniensis, apostolicus et regius librorum visitator, meo nomine et in primis mandato et auctoritate venerandae Facultatis nostrae theologicae, sic subscripsi*.

Les *Opera beatissimi Augustini per Theologos Lovanienses castigata* eurent au moins neuf réimpressions, entre autres celles de Venise, de Paris, de Lyon et de Cologne.

Critiquée par quelques-uns, l'édition louvaniste fut louée par des hommes compétents, tels que Baronius (2) et les Bénédictins de Saint-Maur qui, à la veille de publier la leur, trouvaient qu'il était difficile de mieux faire qu'à Louvain (3). Sans doute ces érudits avaient-ils néanmoins une secrète espérance de faire quelques progrès sur des théologiens.

* * *

Il est frappant de voir cette édition des œuvres de saint Augustin paraître au milieu des remous d'une hérésie qui se réclame de sa doctrine.

MICHEL BAÛTS, né à Meslin-l'Évêque près d'Ath en 1513, devint docteur de Louvain le 15 juillet 1550 et président du Collège Adrien VI. Il est mort en 1589; il a donc eu douze ans pour lire notre édition. Comme il lut neuf fois saint Augustin et septante fois les écrits qui concernent la grâce, il a bien pu la lire une fois au moins. Ne nous hâtons pas cependant de supposer qu'elle a été pour quelque chose dans ses erreurs. Celles-ci furent condamnées en 1561 par la Sorbonne, en 67 et 69 par Pie V. Ce n'est donc qu'entre 1577 et la dernière condamnation de 1579 par Grégoire XIII que l'on peut placer la possibilité d'une première lecture faite par Baïus dans l'édition de ses confrères. Pour le temps qui précède 1577, il a sans doute possédé ou emprunté à la Bibliothèque de l'Université les neuf volumes de l'édition d'Amerbach, publiée à Bâle en 1506.

Il n'y a qu'un baïaniste avéré parmi les collationneurs des manus-

(1) TIMMERMANS, canon, ord. Praem. *Bethleem sive coenobii bethleemita canonico regularium ordin. S. Aug. origo et progressus*; Lovanii, Fonteyn, 1893, p. 37.

(2) *Iucundissimum* venofuit, quod de Lovaniensi nostra B. Augustini castigatione tam candidè passim et amanter in his notationibus tuis (*ad Martyrologium Romanum*) loquaris ac sentias; quando ne isthic (*Romae*) deesse ex fide dignis accepimus; qui laboribus illis nostris obtrectandum sibi existiment. (*Lettre du docteur Henri Gravius à Baronius, du 17 mai 1588, citée par l'Annuaire de 1862, p. 228.*)

(3) *Temerarium videbatur secundum Lovanienses Theologos doctissimos, de Augustino totaque republica christiana optime meritos, novam S. Doctoris operum editionem meditari, quippe vix fieri posse, ut a nobis eorum diligentia aequaretur, nedum superaretur. (Praef. gener. op. edit. an 1700, citée ibidem.)*

crits employés à Louvain, c'est le neveu du précédent, JACQUES DE BAY, maître de Jansénius au Collège du Diamant avec Janson. On sait que la doctrine du jésuite Lessius, diamétralement opposée à celle de Baïus, fut censurée à Louvain en 1587 et à Douai en 1588, comme contraire à la tradition, spécialement à saint Augustin. Les instigateurs de la censure furent, à n'en pas douter, Michel Baïus, son neveu Jacques et JACQUES JANSON, disciple de Michel et héritier de ses doctrines (1547-1625).

Quant à ESTIUS, Benoît XIV le qualifiait de *doctor fundatissimus*. On peut remarquer cependant, en lisant par exemple son commentaire des Épîtres de saint Paul, qu'il a retenu certaines façons de parler de ses maîtres Baïus et Hesselius.

Ce dernier est aussi pour quelque chose dans notre édition. JEAN HESSELS, né en 1522, était docteur de Louvain et professeur à la faculté de théologie (†1566). Auteur d'un grand nombre d'ouvrages de controverse, de commentaires sur saint Matthieu, sur la I^{re} à Timothée, la II^e de saint Pierre et la I^{re} de saint Jean, il est surtout célèbre par son *Catéchisme*, corps de théologie dogmatique et morale, puisé dans les Pères et principalement dans saint Augustin. En 1563, Hesselus fut envoyé par Philippe II au Concile de Trente avec Michel Baïus et Jansénius, le futur premier évêque de Gand (1510-1576), professeur à la faculté de théologie et doyen de Saint-Jacques. Tandis que ce dernier (qui n'a de commun que le nom avec le futur hérétique), faisait éclater son savoir et sa vertu, les deux amis scandalisaient plusieurs Pères du concile par leurs propos et « auraient été condamnés si leur qualité de théologiens du Roi Catholique ne les avait protégés et si la hâte qu'on avait de mettre fin au concile n'avait fait ajourner l'examen de leurs écrits » (1).

On est donc de prime-abord quelque peu étonné d'entendre dire à Molanus qu'il s'est servi des censures du *doctissime* Jean Hesselius. Pour toute réponse, il suffit de peser la phrase qui suit et dans laquelle le préfacier nomme deux conseillers de tout repos sans l'aveu desquels il n'approuvait rien. Le premier des deux, HENRI GRAVIUS (qu'il ne faut pas confondre avec le jésuite Jean Gravius), mourut à Rome (1591) où il avait été appelé par Sixte-Quint pour donner ses soins à l'édition de la Vulgate. Grégoire XIV l'admit à sa cour, les cardinaux Caraffa, Borromée, Colonne et Baronius surtout furent ses amis. Or, détail digne de remarque, Gravius, premier éditeur du *Catéchisme* de Hesselius, en retrancha soigneusement tout ce qui sentait le baïanisme.

A qui le Saint-Augustin de Louvain servit très probablement, c'est à JANSENIUS, vrai continuateur de Baïus. Elève de philosophie chez les Jésuites de Louvain en 1602, il sortit *primus* en 1604. En cette dernière année, ou plus probablement en 1616 ou 17 (2), il fut admis au Collège du Pape Adrien VI; dont le président était l'ardent et tenace Jacques Janson. Le disciple impénitent de Baïus inspira au jeune homme le mépris des scolastiques de l'époque et une admiration enthousiaste pour saint Augustin. L'influence fut définitive. On sait que Jansénius lut dix fois les œuvres du saint docteur (sans doute voulut-il l'emporter d'un sur Baïus!) et trente fois les traités contre les Pélagiens. Il disait qu'il aurait passé volontiers sa vie dans une île déserte en tête-à-tête avec son Saint-Augustin.

Un autre à qui notre édition put aussi servir, c'est JEAN DUVERGIER DE HAURANNE, abbé de Saint-Cyran. Né à Bayonne en 1581, Duvergier étudia d'abord à Paris, qu'il quitta vers 1600 pour commencer sa théologie chez les Jésuites de Louvain. Il y fut très choyé par Juste-Lipse, alors catholique rigide, grand ami de la Compagnie mais adversaire de la Scolastique. Le jeune homme était passionné pour les classiques. Le grand humaniste l'avertit de s'appliquer tout d'abord à la théologie et de s'adonner à l'étude des Pères. Ayant soutenu, en 1604, sa thèse de théologie avec succès, Duvergier retourne à l'Université de Paris. Il y mène vie commune avec Jansénius dont il est le mentor dans l'étude de la théologie. N'oubliant pas le conseil de Juste-Lipse, il poussa son ami à l'étude des Pères, spécialement de saint Augustin. A la fin de 1612, à Champagne, dans la maison de campagne de Duvergier, nous voyons encore les deux amis penchés sur les in-folio des Pères. En 1616 ou 17, Jansénius revient à Louvain;

(1) LE BACHELET, art. BAÏUS, dans *Dictionnaire de Théologie catholique* de Vacant-Mangenot-Amann, fasc. X, col. 41.

(2) Il est probable que J. se rendit en France en 1604 et ne revint à Louvain que douze ou treize ans plus tard. (Cfr. Q. J. NOLS, abbé du Parc, *Jean Masius*, Brux., 1909, p. 31, et J. LAFERRIERE, *Etude sur Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran*, Paris, 1912, pp. 12 et suiv.)

il obtient en 1619 le bonnet de docteur et la direction du Collège de Sainte-Pulchérie.

C'est alors seulement qu'il découvre saint Augustin : jusque-là, il lui semble avoir lu sans lire, dit-il à Saint-Cyran. (Lettre du 14 octobre 1620.) *Que si les principes sont véritables qu'on m'en a découverts, ajoute-t-il, ce sera pour étonner avec le temps tout le monde* (1).

L'année suivante, le 5 mars, Jansénius écrit au même qu'il continue à lire saint Augustin : *Je ne saurais dire, poursuit-il, comme je suis changé... du jugement que je jesois auparavant de lui et des autres : il m'étonne... que sa doctrine est si peu connue parmi les savants, non de ce siècle seulement, mais de plusieurs siècles passés... après les hérétiques, il n'y a gens au monde, qui aient plus corrompu la théologie que ces clabaudiers de l'Ecole que vous connoissez... Je n'ose dire à personne du monde ce que je pense, selon les principes de saint Augustin, d'une grande partie des opinions de ce temps, et particulièrement de celles de la grâce et prédestination, de peur qu'on ne me fasse le tour à Rome, qu'on a fait à d'autres, devant que toute chose soit mise... Voilà ce que je ne vous ai pas dit jusques à maintenant, ayant été presque toujours en suspens et à m'affermir en la connoissance des choses qui peu à peu se découvroient...* (2).

Donc, en 1620, Jansénius apprit à lire saint Augustin. Il n'est peut-être pas indifférent à ce fait que de vieux Janson vive encore. En 1621, l'*Augustinus* est dans l'œuf : son auteur le couve, penché sur les œuvres du saint, qu'il lit sans doute dans l'édition de 1577! Piqué de curiosité, Saint-Cyran arrive à Louvain à la fin d'octobre 1621. Il est enchanté, il encourage son ami. Puis vient le voyage de Jansénius en France la même année et la légende du conciliabule de Bourg-Fontaine. Revenu en Belgique il se met à l'œuvre. A sa mort, le 6 mai 1638, l'ouvrage est terminé. Il est publié en 1640.

Combien de fois, durant les âpres disputes que l'*Augustinus* a suscitées à Louvain plus peut-être qu'ailleurs (3), les théologiens des deux camps adverses n'ont-ils pas tourné les pages des *Opera Beatissimi Augustini per Theologos Lovanienses castigata*?

JEAN D'ESCOLETTE.

Lord Balfour

Avec Arthur Balfour vient de disparaître un des rares soutiens restants de cette vieille aristocratie patriotique qui non seulement gouvernait l'Angleterre, mais qui, pratiquement, était l'Angleterre, dans la mesure où l'Angleterre était une personnalité traitant personnellement avec d'autres nations. Par un de ces paradoxes, si caractéristiques de l'Angleterre, il se fait que beaucoup de ceux qui comprirent ainsi et incarnèrent la politique anglaise étaient des Ecossais. On a dit qu'il faut une opération chirurgicale pour faire entrer un bon mot dans la tête d'un Ecossais. Je m'étonne qu'aucun Ecossais n'ait répliqué, ce qui souvent serait plus vrai, qu'il faut une opération chirurgicale pour faire entrer une idée sérieuse dans la tête d'un Anglais. Et les fois que cela arriva, l'opération avait souvent été faite par un médecin écossais.

Le *squire* anglais était un aristocrate inconscient; le *laird* écossais était un aristocrate conscient. Et lord Balfour, avec toute sa grâce et son amabilité mondaines, était conscient et même... conscient de lui-même. Ceci, d'ailleurs, n'est qu'une façon différente de dire que son esprit était un excellent miroir pour tout, y compris lui-même et que quoiqu'il fit il n'agissait pas à l'aveuglette et dans le noir.

(1) Lettre écrite dans PINTHEREAU, *La Naissance du Jansénisme*, Louvain 1653, p. 13.

(2) PINTHEREAU, *o. cit.*, pp. 14 et 15.

(3) Q. G. NOLS, *Jean Masius, o. cit.*, pp. 32 et suiv. et *Jansénius et l'Université de Louvain* dans *Bibliothèque Norbertine* années 1900 et 1901.

Il se trompait parfois du tout au tout, mais ses erreurs étaient purement patriotiques aussi bien dans le sens étroit de nationalisme que dans le sens plus large de loyauté et de désintéressement. Ni sa tyrannie en Irlande, ni son favoritisme en Palestine n'avaient rien à voir avec une haine des Irlandais ou une affection pour les Juifs. Sa tyrannie visait à préserver l'hégémonie de la Grande-Bretagne dans les Iles Britanniques; son favoritisme tâchait de gagner à l'Angleterre l'influence juive, à un moment où celle-ci risquait de glisser vers l'Allemagne.

C'était un homme de caractère fort et stoïque; et rien ne montra mieux la fausseté du journalisme politique que la légende qui le représentait comme un esthète languissant ou un lys brisé. Il me paraît à certains égards avoir été trop bon stoïcien pour être tout à fait bon chrétien; ou plutôt (pour le dire plus correctement) pour sentir — comme le commun d'entre nous — qu'il était un mauvais chrétien. Mais ses vertus publiques et privées ne laissent aucun doute, car elles contenaient de grands facteurs assez rares et uniques de son temps. Le courage, la dignité, la maîtrise de soi, étaient bien plus les traits essentiels de son caractère que l'élégance et la suavité mondaines que lui attribuaient tous ses critiques et quelques-uns de ses admirateurs. Il y avait bien plus en lui du puritain écossais que du cavalier anglais.

* * *

La politique contemporaine lui est redevable d'une contribution importante dont il est intéressant de comprendre la portée, car on s'y trompa entièrement. Il est au plus haut point caractéristique de l'actuelle atmosphère parlementaire que tout le monde ait accusé lord Balfour d'un incompréhensible amour du compromis et du vague parce qu'il était complètement logique et absolument clair. A ceux dont l'esprit vit dans une confusion doublement maudite, la clarté apparaît comme un nuage de confusion. Ce qu'on appelle l'esprit moderne est imbibé d'associations et ne peut comprendre les distinctions, même quand il s'agit de distinctions tout à fait raisonnables. Les gens farcis de notre culture journalistique, ou de science populaire, ne peuvent saisir une chose qu'en relation avec « toutes ces choses-là ». Ils ne comprennent pas que quelque chose qui ressemble à cette chose est en réalité une chose toute différente. Ils s'emballeront pour l'évolution et le darwinisme et « toutes ces choses-là », parce qu'ils s'imaginent que c'est là le triomphe de quelque chose qu'ils appellent la Science; ou ils gémiront sur la diffusion du darwinisme et de l'évolution et de « toutes ces choses-là » parce que cela mine la chère vieille foi toute simple qui fit l'Angleterre et la reine Victoria ce qu'elles étaient. Que si vous leur faites remarquer, en termes parfaitement clairs et nets, que l'évolution est une chose et le darwinisme une toute autre chose, ils seront parfaitement incapables de saisir ce que vous voulez dire.

Evolution et darwinisme *soit* tout à fait différents, on peut les définir exactement et les définitions sont tout à fait différentes. Mais ceux dont nous parlons ne sont pas mus par des définitions mais par des impulsions ou des tendances.

Pour prendre un autre exemple, ces gens-là sont à même de comprendre la tendance générale de placer toujours plus de choses sous le contrôle de l'Etat, et l'argument qui affirme que de même que la grand-route est publique, ainsi le chemin de fer doit être public, et si le chemin de fer doit l'être, alors aussi la maison et le jardin-potager et le chat et le chien, tout cela doit être propriété publique. Ils sont à même de comprendre — et peut-être même avec plus de sympathie — le processus contraire qui fait se défier de l'Etat, et veut remettre toutes choses en des mains privées, d'abord le chemin de fer, et puis la route, et puis la poste, et l'armée, et la marine. Ils sont familiarisés avec une espèce de langage hypo-

crité utilisable à n'importe quel point du développement de chacune de ces impulsions ou de ces tendances. Mais essayez donc de montrer comment les sages et les législateurs les plus prudents ont compris la différence entre propriété publique et propriété privée, tentez donc d'expliquer que nationaliser les routes n'est pas la même chose que nationaliser les terres, et vous constaterez très généralement leur embarras et qu'ils croient avoir affaire à une espèce de mystification, parce que... c'est tout à fait clair! Ils ne parviennent pas à se rendre compte si vous êtes partisan du « socialisme et toutes ces choses-là ».

Un jour, lord Balfour déchira le sombre ciel de la politique avec un éclair fulgurant de lucidité en donnant la définition économique exacte du collectivisme et en ajoutant : « Voilà ce qu'est le socialisme et rien d'autre n'est du socialisme. » Sans doute n'y vit-on qu'une habile évasion de plus.

Voilà la vertu intellectuelle dont lord Balfour a laissé un précieux exemple. Les gens prétendaient que ses distinctions étaient « fine » (subtiles), et elles étaient en réalité, très « fine » (belles). Une belle distinction est comme une belle peinture ou un beau poème ou n'importe quelle belle chose : un triomphe de l'esprit humain. En ces jours où la largeur d'esprit est supposée consister dans une confusion de tout avec tout — l'homme égale la femme, la religion égale l'irréligion, l'antinaturel est aussi bon que le naturel, etc. — il est bon de maintenir haut et ferme la grande puissance de distinguer par laquelle l'homme devient véritablement distingué.

G. K. CHESTERTON.

(Traduit de l'anglais
G. K.'s Weekly.)

La Provence traditionnelle

Nature et architecture

Le nivellement géographique effectué par la Révolution, lorsqu'elle a émietté en départements la naturelle et harmonieuse division en provinces de l'ancienne France, l'enseignement uniforme de l'Université et celui de l'école primaire n'ont pas autant qu'on pourrait craindre effacé la personnalité des régions françaises. La nature, partout, a gardé leur caractère aux hommes qui sont parties de sa substance, et le caractère des hommes se marque dans la disposition des lieux habités, dans les coutumes prolongeant les gestes des ancêtres, s'exprime par des formes particulières de l'architecture, de la pensée écrite et de l'art.

La Provence semble être, de toutes les provinces françaises, la mieux connue. Le monde entier y défile ou y séjourne. Les hiverniers habitent, pendant de longs mois, ses palaces aux bords de la Méditerranée, les touristes « font de la vitesse » sur ses routes en corniches surplombant les rochers rouges et l'eau bleue; les uns et les autres voient les hôtels cubiques et trop blancs, les villas de tous les styles, la végétation exotique qu'on a acclimatée, dattiers d'Afrique, chamérops et cycas d'Asie, eucalyptus australiens; ils voient du soleil, une lumière profuse qui délimite durement les ombres et ils croient avoir vu la Provence. Ils n'ont aperçu qu'un décor, dressé à l'extrême bord du terroir et qui leur cache la vraie Provence. Celle-ci est derrière le décor, pas très loin, exactement à la distance où les « étrangers » (1) ne viennent pas déranger sa douce vie traditionnelle. Elle a gardé le visage qui souriait aux aïeux, dans une lumière qui est comme son fluide propre. Cette lumière là n'est plus semblable à celle qui se brise en éclats éblouissants sur les maçonneries blanches du littoral; les solides, collines aux souples courbes pareilles à des statues couchées, maisons peintes de nuances délicates, n'ont pas l'air de l'arrêter; elle les fouille, paraît s'infiltrer entre leurs atomes, leur ôter leur compacité et leur poids. Dans la zone arrangée pour le plaisir

(1) Pour les Provençaux, un natif du Dauphiné ou du Lyonnais est un étranger.

mondial, la lumière, violentée par des contacts inaccoutumés, ajoute aux objets un élément de sensualité; dans la libre nature provençale elle spiritualise toutes choses, donne à la matière aspect d'impondérabilité glorieuse.

Dès qu'on s'éloigne un peu de la côte, la terre se montre revêtue des cultures millénaires sur quoi ont besogné toutes les générations de la race. Dans les plaines, les lignes rigides de la vigne se tendent, avec des arbres fruitiers — pêcheurs, cerisiers — espacés au long de leurs houlières. Dans les collines, sur des terrasses en gradins (1) soutenues par des murailles de pierres sèches, les frondaisons des oliviers, impalpables comme des fumées, frémissent à la brise et leur tremblement les moire de gris cendré sur un vert éteint. Entre les troncs noueux, un paysan dirige une antique charrue sans roues, l'araire gallo-romain, que traîne un mulet. Un autre paysan défonce le sol à grands coups d'une houe lourde, long emmanchée, qu'on appelle le bécharde. Tous deux, même s'ils sont jeunes, portent encore la taïole, une large ceinture bleue ou rouge qui s'enroule plusieurs fois autour des hanches et le chapeau de feutre à bords étroits, très enfoncé vers la nuque, que les ouvriers des villes ont abandonné pour la casquette américaine. Souvent, moins pourtant qu'avant la guerre, laboureurs, cueilleurs de cerises ou d'olives, vigneron chantent en travaillant; ils répètent les chansons qu'occupés aux mêmes besognes leurs grands-pères disaient, des chants provençaux aux vieux rythmes, aux associations incertaines, dont chaque couplet reprend les deux derniers vers du couplet précédent et dont les refrains sont chargés de fioritures vocales.

Lorsque, sa journée faite, le soleil couché et tout l'horizon d'ouest vibrant d'or sombre, le paysan reviendra vers son village, il suivra des sentiers qui glissent à travers les lentisques, les genévriers, les genêts, les grenadiers et, selon la saison, il verra fleurir sur les talus le caprier ou les cistes, aux lisières des chemins, l'anémone de Galilée, l'asphodèle, la violette sauvage. La rivière, qu'il traversera sur le vieux pont en dos d'âne, aura ses berges toutes flamboyantes de lauriers-roses. Puis ce sera la route bordée de hauts roseaux d'Espagne, bruisants comme des parchemins secs, qui protègent les cultures contre le mistral; d'agaves pareilles à des lames épaisses et aiguës, quelques-unes lançant haut leur fleur géante dont l'éclosion les tue. De place en place, sur les pentes ou dans les vallées, de minces cyprès, isolés ou en groupe autour de quelque oratoire ou d'un « cabanon ». Et, partout où la terre est inculte parce que l'humus est insuffisant, les grands pins aux belles architectures, qui vivent dans la pierre, s'agrippent à la roche, comme si leur suffisaient pour exister la lumière enveloppante et le vent ardent qui les torde.

La maison paysanne est, à peu près toujours, flanquée d'arbres à feuillage touffu; on vit dehors pendant sept ou huit mois de l'année, alors une terrasse dallée, qui s'ombrage de figuiers, de mûriers ou d'une treille, précède la demeure. La structure de la « bastide » n'a guère changé depuis plusieurs siècles; elle est comme l'ont connue les « reires » (2) et elle est charmante. Sous le toit plat, couvert des rondes tuiles romaines et prolongé en avant par sa « génoise », les murailles ont des couleurs fines où le soleil joue sans violence : des roses de chairs ou de fleurs, des bleus délavés, des ocres pâles. Le rez-de-chaussée comprend la salle-basse et la cuisine, à l'étage sont les chambres. Les portes extérieures sont souvent cintrées, surmontées d'un linteau de pierre qui pose sur deux consoles. En prolongement de la maison, sous le même toit, l'écurie, qu'on nomme ici l'étable, la cuve à vin, les celliers. Tout près, le puits, un puits couvert d'un dôme de chaux, fermé de solides volets, car sur cette terre sèche l'eau est chose précieuse, on la garde sous clef comme un trésor; parfois, si quelque jardinage maraîcher dépend de la bastide, le puits est à noria, avec un manège où le mulet tourne la pesante roue à godets. Sous un berceau de verdure, à côté des puits, sont installés les bassins de lavage; la ménagère y fait ses lessives au plein air, hiver comme été. L'air est voisin, où sous le soleil, dans la poussière des gerbes qui a l'air d'une brume d'or, les chevaux foulent aux pieds le blé mûr pour le « dépiquage ».

Les maisons de maître, à la campagne, ne diffèrent pas beaucoup de la bastide du fermier. Elles sont plus vastes, comportent plus de pièces, un peu plus de confort intérieur, mais l'architecture est identique. Le toit plat, à génoise, est quelquefois en accolade sur les pignons, un épi de terre vernissée fleurissant au point de

jonction des deux accolades, L'ombrage qui encercle la terrasse se prolonge en une allée assez courte — la tèse — ouverte à son extrémité sur le vignoble. Ou bien il y a une pergola; ses montants s'entortillent de rosiers, de glycines qui forment des colonnes vivantes soutenant une voûte de fleurs et de parfum. Si modeste soit-elle, la « maison des champs » possède sa fontaine en pierre sculptée, surmontée d'une vasque emplie de géraniums et où les filets d'eau chantants s'écoulent de délicieux mascarons. Souvent un miroir d'eau, qu'encadrent de larges margelles, s'étend en avant de la fontaine.

L'architecture monumentale ne présente aucun caractère particulier. Quelques églises de village ont des clochers à jour qui rappellent ceux d'Italie; d'autres, des tours portant de délicats campaniles en fer forgé dont les lignes enchevêtrent des dessins compliqués.

Coutumes

La vie, en Provence, est si différente de la vie dans les autres provinces françaises que chacun de ses actes constitue, aux yeux non habitués, une coutume exceptionnelle. Sauf par les temps pluvieux ou froids, qui sont rares, la journée des Provençaux se passe en plein air. Dans les bourgs et les villages, les hommes, leur travail terminé, se réunissent en certains endroits — réductions du forum de leurs ancêtres romains — et traitent à leur façon des questions politiques, surtout de la politique locale, ou bien jouent aux boules ferrées, leur jeu national. Souvent c'est à la terrasse d'un café que se tiennent les palabres; on s'assoit, on cause, mais, en semaine, on ne boit pas, le cabaretier prête une hospitalité gracieuse à ses clients du dimanche. Les femmes, dès que les besognes ménagères ne les appellent plus dans les appartements, transportent leurs chaises dans la rue et s'alignent, devant les maisons, le dos tourné à la chaussée; elles cousent, brodent, ravautent, épluchent des légumes et, naturellement, jabotent, pas toujours sans dommage pour le prochain. Elles sont un peu forcées à ces stations au-dehors, car la maison provençale est dans une perpétuelle pénombre; les persiennes restent closes, en été à cause du soleil, de la poussière, des mouches; aux autres saisons, à cause de l'habitude. Une petite ville, vers midi, alors que tous les habitants sont au logis, a toujours, avec ses rues aux fenêtres aveugles, l'apparence d'une ville abandonnée.

Nombre de superstitions et pratiques qui entourent chaque événement de l'existence sont communes à tout le peuple de France. Quelques coutumes pourtant, demeurées très vivaces, semblent appartenir en propre au pays provençal.

Quand le cortège d'un baptême sort de l'église, une horde de galopins attend, comme partout ailleurs, les largesses du parrain, bons et sous; ailleurs elle attend en silence ou à peu près, ici un chœur criard scande sur trois notes : « Peïrin » jusqu'à ce que tombe l'aubaine sollicitée. Naguère, les sollicitateurs hurlaient un comminatoire : « Peïrin cougnou » (1); aujourd'hui, ils sont plus polis.

Le soir d'un mariage, une fois les jeunes époux rentrés chez eux, les invités vont leur donner la sérénade; on chante, on joue des instruments dont on dispose, mandolines, accordéons, mais plus fréquemment pistons ou saxophones de la fanfare locale. Si les mariés en sont à leurs secondes nocces, la sérénade perd beaucoup en unité et en harmonie, la partie instrumentale étant fournie par des casseroles, des poêles, des sonnettes, et la partie vocale par des beuglements, rugissements, rauquements empruntés à tout le règne animal. Le soir du mariage aussi, un choix assez difficile est proposé aux nouveaux conjoints. Celui des deux qui éteindra le flambeau est désigné par le sort pour mourir le premier. Ils résolvent à l'ordinaire la difficulté en laissant brûler lampe ou bougie jusqu'à son extinction naturelle.

Lorsqu'un malade vient d'expirer, il faut, en toute hâte, voiler les miroirs; et, lorsque les amis se retirent, après la visite de condoléances, se garder de les reconduire jusqu'à la porte; les parents du défunt, s'ils agissaient autrement, voueraient leurs visiteurs à la mort avant la fin de l'année. En Provence, l'usage est d'habiller les morts; on leur met leurs plus beaux vêtements et il arrive, à la campagne, de voir un paysan octogénaire, étendu sur son lit, dans la redingote (lévito) de ses nocces, le chef couvert d'un chapeau haute-forme (calitro) sexagénaire. Cela n'est pas sans nuire à la majesté de la mort.

Les vendanges qui, sous le brûlant soleil de septembre, réunissent

(1) Les restanques.

(2) Ancêtres.

(1) Parrain crasseux.

des troupes d'hommes et de femmes, sont occasion de beaucoup de cris, de rires, de bousculades. Un rite qui, à travers les siècles a passé des Grecs à nos paysans, provoque la joie délirante des spectateurs chaque fois qu'il est observé et les vendangeurs l'observent le plus fréquemment possible; c'est la « moustouïre » et voici en quoi elle consiste : si une fille distraite ou pressée oublie une grappe sur un cep, un garçon cueille cette grappe et l'écrase de la main et des lèvres sur le visage de la délinquante; celle-ci pialle, le garçon rit, les vendangeurs acclament et rient, le tumulte de la moustouïre s'entend à un demi-kilomètre et les vendangeurs, dans les vignes lointaines, rient de confiance.

Aux carrefours des villages, sur les trottoirs des villes, à Toulon par exemple, les passants aperçoivent, pendant les premiers jours de mai, des fillettes misérables, assises, les yeux baissés, un bouquet de fleurs à la main, la tête et les épaules enveloppées d'un vieux rideau ou d'un morceau de mousseline et, à côté d'elles, un gamin ou une autre fillette, tendant une coquille, quêtant pour la Belle de Mai. Il y a là une chétive survivance de la fête du Mai d'Amour, qui a presque complètement disparu. Dans les villages, le fiancé plantait devant la maison de sa fiancée une perche fleurie et enrubbannée; quand la jeune fille ouvrait sa fenêtre, des musiciens apostés jouaient en sourdine tandis que le fiancé chantait :

*Bello, vous representi la jalgouro;
Sabès qu'ell' es bell' en tout honro,
Encaro mai quand es flourido;
Vos amaraï touto ma vido* (1).

Le « mauvais sort » tient une place considérable dans les soucis du Provençal. Les quartiers populaires des villes et les campagnes commencent de vieilles femmes, « des masques », qui ensorcellent les gens. La seule précaution préservative consiste à porter, en prévision d'une rencontre de la mas que, un bas ou une chaussette à l'envers. Si, faute d'avoir pris ce soin, on est « emmasqué », on sait qu'il y a de bonnes sorcières qui contrecarrent les maléfices; des mauvaises; on va trouver l'une des bonnes sorcières et une cérémonie, longue, minutieuse, le « démasquairé » vous débarrasse du mauvais sort.

LÉON DE SAINT-VALÉRY.

(La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.)

Hugo, journaliste

A propos du « Victor Hugo » d'André Bellessort (1)

M. André Bellessort qualifie d'« essai » le livre qu'il a publié sur Victor Hugo. Appellation trop modeste pour une telle œuvre que, hardiment et sans risquer d'être taxé de prétention, il aurait pu intituler « synthèse ». Car c'est bien cela, une synthèse où tous les aspects du génie de Hugo sont analysés et contribuent harmonieusement à une forte impression d'ensemble.

Des *Odes* et *Ballades* aux *Choses vues*, le périple formidable et varié se déroule des créations — vers et prose — sorties du cerveau et du cœur de Hugo — plus souvent de son cerveau que de son cœur! Car Hugo fut surtout un puissant cérébral, chez qui l'imagination l'emporta, dans une disproportion marquante, sur la sensibilité. Et sauf certains cris, profondément humains, poussés sous le coup de l'épreuve — comme le pathétique poème : *A Villaquier* — ou sous l'aiguillon de la désillusion — comme *La tristesse d'Olympio* — Hugo, et c'est ce qui le distingue de Lamartine et de Musset, Hugo éblouit plus qu'il n'émeut.

(1) Belle, je vous présente le thym;
Vous savez qu'il est beau en tout temps,
Encore plus quand il est fleuri;
Je vous aimerai toute ma vie.

(2) PARIS, PERRIN.

Sa faculté de renouvellement verbal surtout tient du prodige et nul autre poète n'a un clavier aussi étendu de sonorités et d'images. Les grandes orgues de l'épopée alternent dans son œuvre avec les plus mélodieuses et les plus subtiles nuances d'un lyrisme aux inépuisables ressources. Il y a des fragments dignes du Dante dans *La Légende des Siècles*; l'architecture encombrée de son roman est sauvée par une rare maîtrise d'évocation et la trame dramatique, si puérile, de son théâtre, est voilée sous des draperies d'un lyrisme qui a gardé tout son coloris et tout son prestige.

Pas un genre littéraire à qui Hugo n'ait imprimé la marque de son extraordinaire personnalité et qu'il n'ait exhaussé de la médiocrité. Même le journalisme reçut de lui un baptême de renouveau.

Et j'avoue avoir particulièrement apprécié, dans le livre de M. André Bellessort, le chapitre consacré à « Hugo journaliste et voyageur ».

Là, le titan au repos devient un reporter de grand style — et dont les notations prendront l'allure de choses qui ne meurent pas.

Et les *Choses vues* font figure d'une délicieuse détente dans une œuvre où domine le paroxysme.

Qu'il s'agisse des événements se passant sous ses yeux ou des paysages se déroulant le long de ses itinéraires de voyages, Hugo accueille les uns et les autres d'un œil étonnamment réceptif et les transpose sur ses calepins avec un art sans égal, par l'originalité du trait, la vigueur du relief, le sens du pittoresque et la fantaisie du style.

Et encore que tout cela soit psychologiquement assez superficiel — car, comme le remarque M. Bellessort, Hugo « ne pénètre pas dans les âmes : il n'est pas bon connaisseur d'hommes » — tout cela est resté miraculeusement frais et jeune; et le temps n'eut aucune prise sur ces impressions vagabondes du génie en vacances.

Et d'avoir été un grand journaliste et le plus averti des voyageurs, doit faire pardonner à Hugo de s'être montré un politique si inconsistant et un si pauvre philosophe.

M. Bellessort a bien raison de l'affirmer : c'est « Hugo journaliste et voyageur qu'on relit aujourd'hui avec le plus de plaisir. Ah! parlez-moi du document humain rendu par un homme de génie! L'intérêt n'en faiblit jamais; les modes passent sans le toucher; il se moque des évolutions ou des révolutions du goût et des écoles littéraires ».

FIRMIN VAN DEN BOSCH.

Hindous et musulmans

Dans cette Inde immense où trois cent vingt millions d'habitants de toutes races et de toutes langues évoluent lentement au milieu de heurts incessants vers un problème à venir, la question religieuse joue le rôle d'un facteur de tout premier ordre.

Sur ces trois cent vingt millions, les Hindous sont deux cents millions. L'Islam compte soixante-dix millions d'adeptes.

L'hindouisme ou brahmanisme est purement indigène. Ses origines se perdent dans la nuit des temps, puisqu'il faut les chercher à l'époque plus que préhistorique où les tribus aryennes venant du Nord fusionnaient avec les races primitives déjà établies de longue date sur le sol de la péninsule.

L'hindouisme a édifié un vaste système politique et social propre à l'Inde et constituant, peut-on dire, un fait unique dans l'histoire. Son polythéisme exubérant et souvent grotesque, sa philosophie, les institutions par lui engendrées (les castes par exemple) enserrant toujours l'Inde dans un réseau aux mailles serrées emprisonnant des dizaines de millions d'existences humaines. Toute tentative de remédier aux conséquences délétères de ce système dans le domaine social et économique se heurte

à des résistances obstinées. Nous en avons vu un exemple instructif dans l'opposition suscitée par la loi récemment votée par l'Assemblée législative de New-Delhi et relevant la limite d'âge minima pour le mariage!

C'est au XI^e siècle, alors que l'hindouisme régnait sans partage dans la péninsule tout entière, des monts Himalaya au détroit de Palk et du Brahmapoutra à l'Indus, que l'Inde connut la conquête musulmane. D'une main, l'envahisseur apportait le Coran; de l'autre il maniait le glaive. Le polythéisme hindou lui faisait, il est inutile de l'ajouter, l'effet d'un drap rouge sur un taureau. Car, n'est-il pas vrai, « il n'y a d'autre dieu qu'Allah et Mahomet est son prophète ».

Ce glaive, ce Coran, une série d'offensives sanglantes les portèrent à travers l'Inde presque tout entière. L'Islam enregistra les succès les plus marquants dans l'Inde supérieure et au Bengale, où beaucoup d'indigènes se convertirent à la religion du vainqueur. Mais la majorité resta fidèle à la foi de ses pères. L'Islam eut peu de prise sur elle et de bons juges estiment que son influence ne s'est manifestée qu'en ce qui a trait à la situation des femmes. Le système de réclusion dans lequel végètent encore tant de femmes hindoues et dont le sexe faible ne s'émancipe qu'avec une extrême lenteur paraît constituer un emprunt direct aux mœurs et usages des conquérants.

Au cours de plusieurs siècles, on ne constate chez ces derniers qu'une seule tentative de grand style visant à renverser les barrières séparant les vaincus des vainqueurs. L'empereur mogol Akbar (1566-1605) était un grand souverain dans le vrai sens du mot. Non seulement il agrandit son empire, mais il l'organisa à l'aide de son ministre Aboul Fazl. Cet Akbar était un sceptique en matière religieuse. Il appela des Hindous à de hautes fonctions de l'État; bien plus: il s'allia par le mariage aux familles princières du Rajputana. Il fit plus encore et s'imagina pouvoir instaurer dans l'Inde l'unité religieuse en fondant une religion nouvelle, dont — naturellement — il se proclama le chef. Ce césaropapisme *sui generis* ne survécut cependant pas à Akbar, et les successeurs de ce dernier n'eurent garde de suivre son exemple et préférèrent retourner aux méthodes d'intolérance de la religion de Mahomet. Aurangzeb (1650-1707), arrivé au trône par l'assassinat de ses trois frères et l'emprisonnement de son père, fut un conquérant heureux et se montra administrateur habile et protecteur des lettres, mais se révéla brutalement intolérant dans le domaine religieux.

Bientôt après lui l'Empire mogol se désintégra pour faire place à la domination britannique (sous les espèces tout d'abord de la *Compagnie anglaise*). Jamais peut-être, a-t-on fait observer, la profonde différence existant entre la mentalité hindoue et la mentalité musulmane ne s'est révélée de façon plus frappante qu'au cours de la période de l'asservissement définitif de l'Inde à la souveraineté britannique. Une fois que l'Empire musulman des Mogols se fut effondré, les disciples du Prophète se laissèrent aller au fatalisme que leur religion inculque. S'ils consentaient volontiers, restant en cela fidèles à leur esprit combatif, à s'enrôler sous les drapeaux de leur nouveau maître, ils restèrent longtemps, très longtemps, inaccessibles à l'effet des effluves tant intellectuels que moraux de la culture occidentale, parce que censés être inconciliables avec la doctrine islamique. Rien de pareil chez les Hindous, chez les intellectuels hindous tout au moins, dont beaucoup s'empresèrent d'ouvrir la porte toute grande aux nouvelles influences. Quelques-uns sacrifièrent aisément à celles-ci leurs croyances religieuses, leur donnant une forme dans laquelle il était plus que difficile de reconnaître le *Credo* brahmanne: tel fut le mouvement, théiste à proprement parler, connu sous le nom de *Brahma-Somaj*. D'autres intellectuels se montrèrent plus intraitables sur le chapitre des croyances religieuses, mais firent très bon accueil aux avantages d'ordre matériel que leur apportait la domination britannique et se mirent à apprendre et à parler l'anglais avec acharnement. Mais beaucoup d'entre eux n'empruntèrent ces armes aux maîtres de l'Inde que pour mieux les combattre. Ce sont en effet les Hindous, non les Musulmans, qui furent les initiateurs de ce mouvement nationaliste celui-ci s'exprimait pour la première fois sous une forme concrète et organisée au Congrès de 1884 — qui aujourd'hui a pris des proportions formidables et constitue pour la domination britannique une véritable menace.

Les Musulmans se sont tenus à l'écart du mouvement swarajiste, et la « Ligue musulmane pan-indienne » a préféré poursuivre sa

ligne de conduite à elle. Hindous et Musulmans ne se sont rapprochés pour quelque temps dans le domaine politique qu'en 1919. Gandhi inaugurerait alors son mouvement de non-coopération d'une part, pendant que les dirigeants de l'Islam commençaient une propagande de grand style contre les conditions de paix soi-disant trop onéreuses imposées au sultan vaincu, en ce temps-là Khalife. Depuis, lors le dernier sultan turc a dû abdiquer, le khalifat a été purement et simplement supprimé, la Turquie a déchiré le traité de Sèvres, battu les Grecs et imposé à la lassitude et à la veulerie des ex-Alliés le traité de Lausanne. La *Khalifat agitation* a perdu par là ce qu'elle pouvait avoir d'anti-anglais.

Ainsi que nous l'avons dit, les Musulmans s'étaient longtemps tenus à l'écart de ces infiltrations occidentales auxquelles les intellectuels hindous faisaient si bon accueil pour les utiliser, le cas échéant, contre la Puissance qui les avait subjugués. Ce n'est qu'en 1875 que nous voyons Syed Ahmed Khan fonder à Alighur un collège anglo-mahométan, collège qui s'efforcera de concilier de son mieux l'Islam orthodoxe avec les idéals britanniques dans le domaine de l'enseignement moderne. L'orientation politique de ce personnage était nettement anglophile, et avec une perspicacité qui lui fait honneur, il comprenait que toute agitation politique dirigée contre Albion ne pourrait que profiter en première ligne aux séparatistes hindous.

La fondation de la ligue musulmane dont nous venons de parler remonte à 1906, suivant de plusieurs années la mort de Syed Ahmed Khan. Du point de vue anglais, son attitude politique mérite un indubitable satisfecit: la ligne n'a cessé de préconiser le loyalisme à l'égard de la domination britannique et parmi les conspirateurs et les sicaires du mouvement nationaliste indien c'est à peine si on compte un Musulman.

Aujourd'hui l'Inde jouit, on le sait, d'un embryon de régime constitutionnel (réformes Montague-Chelmsford de 1919), en exécution de la promesse donnée à un moment particulièrement critique de la Grande Guerre (1917). La commission statutaire dite commission Simon qui s'est deux fois rendue aux Indes en 1929 pour étudier les modifications à apporter à la constitution existante doit déposer son rapport à bref délai. Nul doute — surtout étant donné la présence au pouvoir à Londres d'un cabinet travailliste et les tendances libérales du vice-roi lord Irwin — que les recommandations de la Commission ne donnent naissance en fin de compte à un nouvel état de choses, constituant une étape de plus sur la voie menant au statut dominional, prélude sans nul doute de l'indépendance complète.

Quelle sera dans cette Inde nouvelle manière la situation de la minorité musulmane (pour être soixante-dix millions, on n'en est pas moins une minorité)? D'une façon générale on peut dire qu'elle paraît sérieusement préoccupée de ne pas être livrée à la merci de ses compatriotes hindous (si toutefois on peut parler de compatriotes dans un tel amalgame de races et de nationalités). Les rancunes et les haines d'antan ne sont pas mortes. A tout bout de champ il se produit des collisions sanglantes entre Musulmans et Hindous. Ceux qui, en toute sincérité, réclament à grands cris l'indépendance, ferment les yeux dans leur délire sur les réalités désagréables. La domination britannique peut avoir ses défauts et la façon dont les Anglais traitent parfois les indigènes fait rougir certains Anglais eux-mêmes et attise les haines. Il n'en reste pas moins que la présence de l'uniforme rouge est un facteur d'ordre entre tous. Qu'on le retire, et il se produira un de ces chaos sanglants comme le monde n'en aura pas encore vu, abstraction faite du gâchis moscovite: et encore!

C'est que le malaise indien n'est pas que politique, religieux et racique: il est aussi social « en puissance ». Cinquante millions d'Hindous appartenant aux classes dites « déprimées » (*depressed*) et que nous appelons *parias* commencent à relever la tête. La situation de la classe ouvrière est déplorable; avec les encouragements prodigués de Moscou une explosion éventuelle — en partie justifiée, avouons-le — est un facteur dont il faut tenir compte. Il y a autre chose encore, il est vrai; et c'est ici que le problème change d'aspect.

A côté de l'Inde britannique proprement dite, il existe encore plusieurs centaines de principautés plus ou moins indépendantes à l'intérieur, mais vassales d'Albion d'une façon générale. Beaucoup des potentats président aux destinées de ces principautés vont souvent « épater » l'Europe occidentale par leur luxe tapageur et la splendeur de leurs atours. Tel d'entre eux acquerrait au cours de ces dernières années une regrettable notoriété qui l'obligeait

même à abdiquer ce qui n'a pas empêché cette Altesse de con voler à quel que temps de là en justes noces avec une Américaine assoiffée du désir de devenir maharane et qui, pour y arriver, embrassait l'hindouisme. Tout ce monde-là prétend à qui mieux mieux être passionnément loyaliste et attaché à la personne du roi d'Angleterre (empereur des Indes depuis 1875) — et pour cause. C'est que ces maharajahs comprennent fort bien que si le mouvement swarajiste qui travaille l'Inde arrive à triompher, si le *Raj* (domination britannique) prend fin, leurs trônes courront de très grands risques. En effet, pourquoi le mouvement émancipateur respecterait-il les limites des domaines et les privilèges sacro-saints de Leurs Altesses Exaltées (titre du Nizam de Hyderabad)? Aussi, voit-on s'esquisser, dans cet ordre d'idées, d'étranges possibilités d'avenir. Celle-ci par exemple : une Inde libérée de la présence de l'étranger, ivre du vin de la liberté, prête à toutes les audaces — et soudain subjuguée par les armées de quelques maharajahs alliés ayant su garder leur sang-froid — et leurs canons — et ayant compris qu'ici encore le salut est dans une offensive opportune.

Comte PEROVSKY.

Propos d'au bout du quai

S'il est vrai, comme le prétendait l'autre, que l'imprévu fait le charme de la vie, la profession d'avocat est charmante entre toutes. Car il en est peu qui, à chaque détour de chemin, découvre plus d'horizons variés et inattendus. Chaque client apporte un problème juridique différent et du *fait* incommensurable renouvelé. L'avocat, sans désespérer, passe des arcanes du Traité de Versailles à la falsification du beurre, jongle avec les brevets comme avec des petits pois, dissèque les travaux préparatoires comme on épéche une revette et parvient à faire semblant de tirer la clarté du chaos, — en un mot se promène comme chez lui dans les domaines les plus divers et finit, au bout de cinq minutes, par s'imaginer y avoir déambulé toujours. Ainsi il gagne ses procès, — ou les perd — car malheureusement pour lui, l'avocat a affaire avec des juges parfois étranges qui ne partagent pas la belle assurance qu'il a de sa science et de l'excellence de sa cause.

La profession d'avocat réserve des découvertes étonnantes, comme nulle autre n'en procure. Je viens d'en faire une, en enrageant de ne l'avoir faite plus tôt. Et du même coup je me suis rendu compte des innombrables découvertes que j'eusse pu faire, que je pourrais faire, que je ne fais pas — et que je ne ferai jamais. C'est effarant comme on passe à côté de découvertes sans les découvrir, et de la fortune sans l'accrocher. Et l'on envie de penser qu'il suffira d'un peu de chance chez certains, d'un heureux hasard chez d'autres, pour que ce soient eux, et pas moi (ni vous), qui retiennent tout le bénéfice d'une invention dont ils s'assurent un monopole arbitraire et lucratif.

Mais je suis déraisonnable en récriminant ainsi, au moment même où j'ai fait une trouvaille qui m'enchanterait. Et voici d'abord dans quelles conditions s'est passé l'événement. Un mien client est en difficulté avec la S. N. C. F. B. (lisez : Société nationale des chemins de fer belges). Motif? Voici : il avait expédié une batterie d'accumulateurs sous la spécification d'« accessoires pour autos ». Une batterie d'accumulateurs, tout autant qu'une boîte de changement de vitesse, un différentiel ou un bouchon de radiateur est bien un accessoire pour autos, n'est-ce pas?

Oui, mais pour l'Administration, avant d'être un accessoire pour autos, une batterie d'accumulateurs est une batterie d'accumulateurs, et les « accumulateurs électriques montés avec liquide » (c'est la formule) sont rangés dans la série des « produits admis au transport sous certaines conditions, mais non rangés dans la catégorie des produits agricoles ».

Ce qui nous apprend tout au moins que des accumulateurs ne sont pas des produits agricoles.

Mon client est donc poursuivi sur pied de différents articles de loi et de règlements, résumant son acte en ceci : c'est qu'il a fait une fausse déclaration quant à la nature de la marchandise, et est redevable d'un supplément de taxe de 15 francs par kilogramme de poids brut de la marchandise faussement déclarée.

Voilà toute l'affaire.

Mon premier devoir — et mon premier geste — fut de me procurer le texte imprimé des loi et règlements invoqués par l'Administration contre mon malhonnête client. Ce texte — ma fameuse trouvaille — c'est le « recueil officiel des tarifs pour le transport des marchandises, tapissières, valeurs, œuvres d'art, objets précieux, équipages, dépouilles mortelles et animaux vivants ».

Rien que ce titre me plut énormément. Combien plus explicite que *Climats* ou *Orthodoxie*, par exemple, et comme il parvient à grouper dans un délicieux mélange l'utile et l'agréable! Quel raffinement aussi dans l'opposition : « dépouilles mortelles et animaux vivants »! Oui, c'est tout un art que le choix du titre. Le fonctionnaire qui rédigea celui du *Fascicule I* est un artiste.

Mais sur la foi de la couverture, que ne doit pas contenir le texte — 195 pages — de l'ouvrage si habilement présenté! Ou bien le titre ne serait-il qu'un appât mensonger, ne réservant que déceptions à qui, séduit par lui, aurait payé sept francs pour se procurer la marchandise qu'il couvre?

Détrompez-vous. Si l'intitulé est bon, le corps du livre est excellent et au plus haut point instructif. Mon seul dessein, ici, est de vous le prouver, en établissant du même coup qu'il est un tas de choses, et des plus élémentaires, dont vous n'avez pas la moindre idée.

* * *

Le « recueil officiel, etc. » (voir plus haut) se recommande à plus d'un titre. Excellent dictionnaire d'abord, et plus précis que maint dictionnaire de profession. Vous êtes incertain de la signification exacte d'un mot technique, *macadam* par exemple. C'est simple : ouvrez le « recueil officiel » à la page 187, et vous apprendrez qu'« on entend par macadam le produit plus ou moins pur et homogène du concassage mécanique de la pierre, criblé et fabriqué à dimensions déterminées, comprenant presque exclusivement des morceaux de même dimension variant de 2 à 8 centimètres, ainsi que le produit du cassage à la main à ces dimensions, trié ou non trié ».

Je vous donne là l'exemple d'une définition technique; mais le recueil ne répugne pas à définir les mots de l'usage sur le courant. Ainsi il donne des notions véritablement définitives sur le *chargement* : « le chargement consiste dans la mise en wagon » (art. 5, I). Mais un pareil enseignement serait incomplet si l'on n'apprenait pas ce qu'il faut entendre par l'opération inverse. Le recueil nous le révèle au paragraphe II de ce même article 5 : « l'opération inverse constitue le déchargement ». Et voilà, en peu de mots, une situation mise au net.

Le « recueil officiel » est plus et mieux qu'un dictionnaire. C'est aussi un vrai « trésor des ménagères » par les petits trucs et recettes qu'il offre. Quoi de plus essentiel, notamment, que de savoir distinguer (pour les mites) la naphthaline brute de la naphthaline purifiée? Eh bien, c'est l'enfance de l'art; « la première est noireâtre, tandis que la seconde est bien blanche ». Qui n'en fera son profit?

* * *

Bien souvent nos idées sont vagues sur des qualités et attributs que leur relativité nous empêche de reconnaître avec certitude à des objets déterminés. Ici encore le « recueil général » sera d'un précieux secours dans nos hésitations. Prenons par exemple la notion d'encombrement. Qu'est-ce qui est encombrant? Plus de tergiversations possibles : en un grand tableau de six colonnes, annexe VI, le recueil général énumère toutes les marchandises encombrantes, par ordre alphabétique. Rien de plus aisé, dans ces conditions, que de se référer au tableau pour lever tous les doutes qu'on pourrait avoir. Et l'on constate que sont encombrants les avions, les bateaux, les orgues, etc. Il est vrai que la nomenclature inclut également les confetti et les poils d'animaux... Et ce dernier détail a évidemment de quoi laisser rêver.

Non moins instructif cet autre tableau (annexe VIII) des marchandises non susceptibles d'être chargées avec d'autres. Est-ce pour des raisons de convenance personnelle ou d'incompatibilité d'humeur, je l'ignore. Toujours est-il que les noisettes ne peuvent pas voyager avec des pois de veau, les rognures de corne avec des prunes fraîches, les cloches en verre avec du fumier. Admettons, — et reconnaissez tout au moins qu'en lisant cela vous apprenez quelque chose que vous ignoriez.

Et passons à un autre ordre d'idées.

Supposons — tout arrive — que vous gagniez un rhinocéros à une loterie et que d'Anvers vous désiriez faire arriver ce pachyderme à Bruxelles. Comment vous y prendre, et dans quelles conditions serez-vous taxé? Ne vous en faites pas : le « recueil officiel », providence constante, vous renseigne à cet égard. Vous pouvez faire prendre votre rhino à domicile (alors, chose étrange, qu'en vertu de l'article 19, II, vous n'auriez pas le droit de faire prendre à domicile par l'Administration une demi-douzaine d'alevins!). Et puis vous pourriez faire expédier votre animal sous le régime de l'article 60, II, ainsi conçu : « Les animaux de ménagerie qui, en raison de leur grande taille, ne peuvent être renfermés dans des cages, sont taxés comme suit : en petite vitesse, les éléphants, les rhinocéros, et les hippopotames, comme les chevaux; — les chameaux, les dromadaires, les girafes, les bisons, les buffles et les cerfs, comme les bœufs; — les malas, les zèbres, les antilopes et les gazelles, comme les ânes. En grande vitesse, tous ces animaux sont uniformément taxés comme chevaux ».

Or d'après l'article 59, un cheval égale deux ânes, comme une blanche vaut deux noires. Ce même article nous apprend aussi que trois vaches égalent six porcs gras, ou onze porcs maigres, ou trente et un cochons de lait. Et si vous désirez savoir, ce qu'il faut entendre par porc gras, ce même article vous dira que c'est celui qui pèse plus de 50 kilogrammes.

Une mine de renseignements intéressants, vous dis-je.

Je m'en voudrais de ne pas en épingleur un, qui témoigne de l'esprit chevaleresque de l'Administration. Le voici : en règle, le petit bétail présenté au transport dans des caisses à claire-voie est exclu des trains de voyageurs. Il y a pourtant une exception, et elle est admise au profit des chèvres en état de gestation ou de lactation. N'est-ce pas tout à fait touchant, alors que cette dérogation n'est même pas tolérée pour les boucs?

Je ne voudrais pas passer sous silence cette autre stipulation du « recueil officiel », à savoir que les *artifices de joie* ne peuvent voyager en colis de plus de 250 kilos. Qu'on se le dise.

* * *

Le lecteur quelque peu intelligent du « recueil officiel » peut, par raisonnement, y puiser bien autre chose encore que ces brutales indications matérielles. Par exemple le moyen, non de faire fortune, mais de défaire sa fortune par des procédés qui sortent de l'ordinaire.

En voici un, entre autres : vous expédiez un éléphant, en ayant soin (c'est essentiel) de déclarer un canari. Résultat : aux termes de l'article 8, V, alinéa 2, votre fausse déclaration sur l'espèce de l'animal transporté vous vaudra de devoir payer un supplément de taxe égal au double de la taxe afférente à l'animal faussement déclaré. A raison de quelques expéditions de ce genre par semaine, c'est la ruine, — mais une ruine originale — à brève échéance.

Comme vous le voyez, on peut passer des heures et des heures à compiler le « recueil officiel ». Et il ne coûte que sept francs, au guichet des marchandises de la gare du Nord. C'est donné.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Clemenceau en face de la foi

Ce n'est pas le héros qu'ici je discute, mais le philosophe qui se trompa avec un si noir entêtement. *Amicus Clemenceau, magis amica veritas.*

... De toutes ses forces Clemenceau s'acharna à nier le miracle. Et sa négation, il la cria toujours le plus fort qu'il put pour s'en bien convaincre.

Mais voyez donc la bizarre inconséquence. Certainement il avait oui-dire qu'à Lourdes la Vierge effectuait des miracles.

Pourquoi donc le philosophe d'*Au soir de la pensée*, qui déclarait ne s'incliner que devant la majesté des faits, et dont, au surplus, la vieillesse fut si verte, ne prit-il pas la peine d'y aller voir?

Mais non. Sur le miracle, notre penseur avait sa foi à rebours,

à quoi il tenait tout autant qu'à la vie. Pour lui, ce n'était pas le miracle qui fait le miraculé, mais le miraculé qui fait le miracle. En d'autres termes, c'était à ses yeux l'émotion religieuse-choc qui guérit devant la basilique, aux piscines ou devant la grotte. Clemenceau ne s'embarassait pas du fait qu'à Lourdes les guérisons sont soudaines, complètes, sans convalescence, avec réparations instantanées de substances. Pas une seconde, il n'en vint à se dire que l'autosuggestion n'y saurait jouer dans des cas de guérisons de petits enfants ou de moribonds dans le coma, — ni que l'autosuggestion ne saurait expliquer des guérisons de tuberculose à la dernière période, de cancers dûment radiographiés, de myocardites humainement inguérissables, etc. (1).

Tranquillement, il écrivait :

Il est trop certain que nombre de gens tiennent encore « le miracle » pour un fait d'une valeur égale...

Qu'est-ce que peut bien être un fait d'une valeur égale? D'une portée égale, de même authenticité..., je comprendrais. Mais d'une valeur égale, non.

... d'une valeur égale à tout résultat d'expérience sans s'embarasser, bien entendu, de le démontrer...

On ne s'embarasse jamais de démontrer ce que l'on voit. Tout bonnement, on le constate. Quand une fistule se comble, par exemple, à vue d'œil, le raisonnement n'y a que faire. Il suffit d'enregistrer l'évident.

Il y faut, sans doute, ajoutait Clemenceau, beaucoup de bonne volonté...

Mais non : il y faut seulement du calme, deux bons yeux et quelque probité intellectuelle.

En sorte que la petite note perfide que Clemenceau mettait au bas de la page 91 du tome II d'*Au Soir de la pensée*, se retourne implacablement contre lui :

Le miracle prétend relever de l'observation, dont son office, d'ailleurs, est de clamer la faillite.

Vaine ruse. Les béquilles, les appareils, les pansements rejetés au loin, sont plus éloquents que les roueries de la plus maligne sophistique.

Notre philosophe, à défaut du christianisme, n'avait pas assez la religion du fait. S'il l'avait eue, cette religion-là, il n'eût pas prêté aux croyants d'énormes bévues qu'ils n'ont jamais commises. Où prenait-il (t. I^{er}, p. 30), par exemple, que les croyants déclarent l'homme « muni d'une âme éternelle et quasi-divine? Pourquoi donc quasi? Éternelle, elle serait authentiquement divine.

Il est vrai. Je crois, vu son contexte, que Clemenceau a voulu dire *immortelle*.

Simple lapsus.

Sans doute, mais pas si simple, puisque ce mot fâcheux contient une grave impropreté et qu'en pareille matière une impropreté est un noir attentat contre la science, contre la philosophie et contre la langue.

Mais voyez, en outre, l'étrange. Ce philosophe, qu'affolait la seule pensée de cette âme prétendument *éternelle* ou *immortelle*, conférait, en revanche, tout de go à la matière l'attribut d'éternité. Avec une candeur aussi entière, mais non pas aussi raisonnable, que celle d'Eliacin, il disait comme ça, sans que le doute effleurât une seconde son esprit.

Le monde, sans commencement ni fin...

Soulignons donc à quel point cela est en dehors de la science. La plupart des savants, croyants ou incroyants, affirment que le monde a un âge. Ils ne savent lequel. Mais ils le reconnaissent vieux. L'idée ne leur vient pas qu'il n'ait jamais commencé. La thèse de la matière éternelle et incréée est une commode lubie de philosophe qui ne tient pas du tout à ce que Dieu soit. C'est une conviction à priori, tout à fait antiscientifique, mais chère à certaines âmes peu exigeantes.

Notre philosophe fut, comme disait Lamartine, un Dieu tombé, mais qui ne se souvint même plus des cieux, et à qui suffisait, étrange détachement, un peu de terre *éternelle*.

Encore s'il eût été appelé à jouir de ce dernier lopin! Simplement, il a dû, si nous l'en croyons, s'y dissoudre corps et biens.

(1) Prince d'Altora Colonna de Stigliano, *Dialogues contradictoires*.

Domage!

Clemenceau n'aura jamais eu d'ambitions que politiques, je veux dire furieusement contingentes. Ni Pascal, ni Pasteur n'eussent limité les leurs à une simple présidence du conseil, en attendant le pur néant.

On l'eût aimé moins borné dans ses vœux. Au fond, c'était un homme modeste. Lui-même fut toujours à cent lieues de s'en douter. Je vois là la marque de la plus touchante humilité : celle qui s'ignore.

Pourquoi fallut-il que notre philosophe gâtât ce haut mérite par tant de propos aventurés? Pourquoi écrivit-il ces lignes si peu sages à l'occasion du doute qui l'enthousiasmait et de la foi qui l'assomait :

Pur bonheur, il (le christianisme) ne dispose plus que des chaudières de l'autre monde depuis que le doute, solidement établi, l'a contraint de renoncer aux flammes d'ici-bas.

Le doute, solidement établi! En vérité, quel est ce langage. Comment ne pas bondir devant le scandale du ménage à trois, constitué par ces mots si résolument antagonistes? Le doute n'exclut-il donc pas toute idée de solidité et de stabilité?

J'entends d'ici le rire aigu de Montaigne.

En revanche, le fin, le nuancé moraliste des *Essais*, bon chrétien en dépit du *que sais-je?* qui, sans le moins du monde abdiquer sa raison, mettait un cerje à Lorette, n'eût que peu goûté la réflexion suivante du crépusculaire philosophe à propos du Sacré-Cœur.

Nos églises s'encombrent encore de figures d'un fétichisme tombé jusque dans le culte d'un cœur sacré qui aurait accompli, chez le Dieu, les fonctions que lui attribuait, dans l'homme, la langue des temps antérieurs aux observations de la biologie. Et pour n'être pas en reste, notre moutonnement laïque s'empresse-t-il (?sic) encore d'attribuer un culte de Panthéon au cœur de nos « grands hommes », en dépit de la science élémentaire qui met définitivement cet organe hors de cause dans les manifestations du sentiment aussi bien que de la volonté.

Pourquoi, ici encore, notre philosophe faisait-il flèche de tout bois?

Je lui aurais bien dit, pour mettre au point ses idées sur la dévotion au Sacré-Cœur, que notre culte ne sépare jamais ce Cœur de la personne même du Fils de Dieu, Dieu lui-même, et que nous ne l'adorons qu'hypostatiquement uni au Verbe divin.

Mais c'eût été peine perdue. Clemenceau tenait à nous laisser la réputation de pauvres idolâtres simplement épris d'un muscle creux. Cela servait mieux son dessein de nous battre sans peine.

A vaincre sans péril...

Dans le domaine des idées, notre philosophe n'y regardait pas de si près.

Toutefois ne lui faisons pas grâce et attaquons-le sur son propre terrain, qui n'est pas la théologie, mais la biologie.

Notre philosophe voulait détruire en nous le préjugé, paraît-il, naïf, de la primauté du cœur dans l'organisme humain. À l'entendre, la biologie démentirait cette croyance ingénue.

Le cœur ne serait donc plus la place forte au centre du corps de l'homme? J'avais oui dire qu'il demeurerait, aujourd'hui comme naguère, « la cause primordiale, l'agent essentiel et fondamental de la circulation du sang dans toute l'économie », que c'était de lui que tout le sang partait et que c'était à lui que tout le sang revenait. J'avais cru aussi que, si son action s'arrêtait, si elle cessait un moment, il pouvait y avoir syncope et qu'enfin, si la syncope se prolongeait, ce pouvait être la mort.

Le cœur battrait-il donc maintenant au rythme du cerveau ou le cerveau au rythme du cœur?

Le petit *Dictionnaire pratique de médecine et d'hygiène* des docteurs Desesquellée et Niewenglowsky me rassure. Au milieu même de sa première page, il porte, pour donner à l'œil du lecteur l'immédiate synthèse de la vie physiologique non pas le cerveau, mais le cœur.

Notre philosophe eut beau dire que la science met le cœur hors de cause dans les manifestations du sentiment, nous n'en croyons rien. S'il lui est arrivé d'aimer, il doit savoir ou se rappeler sur quelle paroi brûlante et vibrante de son propre corps il a

porté instinctivement les deux mains, pour tenter de calmer un port vif élan de tendresse. Ce jour-là, Clemenceau porta-t-il donc la main à son crâne, comme pour une simple migraine? Son émoi fut-il tout entier dans le cerveau?

J'ai meilleure opinion de son cœur.

Tout cela n'était pas sérieux. Notre philosophe avait beau tirer la couverture — j'entends la biologie — à soi, il n'allait pas comme cela changer en une seconde les convictions séculaires, ni la nature...

Aussi les fiancés ne cesseront-ils pas plus qu'aparavant d'user du ravissant vocatif qui leur est cher, quand ils s'interpellent, et contre lequel jamais nulle biologie ne prévaudra : *mon cœur!*

Voilà bien la tare de cet énorme ouvrage. Clemenceau n'a pu y garder une seconde la sérénité qui est le premier devoir du savant. La haine de Dieu, le passionné désir de démentir la Création, de découronner l'*hominem sapientem* de sa primauté magnifique, l'obsession des bûchers de l'Eglise, le souvenir toujours cuisant dans son cœur de la condamnation de Galilée, une bonne demi-douzaine de partis pris, un sang trop chaud, les ardeurs d'une interminable jeunesse, sinon d'idées, hélas! du moins de tempérament, l'ont empêché de voir juste en une si importante matière.

Mais alors, où le menaient tant de négations forcenées, mais gratuites, et tant d'affirmations gratuites, mais tranchantes? Qu'entrevoit-il après la vie? Et quel devait être, à l'entendre, le destin de la terre?

Dans le lointain avenir, Clemenceau n'entrevoit que deux éventualités :

1^o La rencontre d'un astre meurtrier; 2^o l'indéfini refroidissement de la planète.

Du reste, il en était déjà arrivé à ce rêve noir bien des années avant *Au soir de la pensée*. Il avait déjà consacré à ce sujet quelques lignes de la préface de la *Mêlée sociale*.

L'ultime manifestation de la vie terrestre sera détruite à son tour. Inutilement le globe froid et nu promènera son indifférence par les stériles chemins de l'espace. Alors s'accomplira le cycle des dernières planètes-sœurs... Et le soleil éteint, suivi de son funèbre cortège, précipitera dans la nuit sa course incalculée vers l'inconnu.

Prévoyant la déconvenue possible de ses lecteurs, il ajoutait : *Ainsi, me dira-t-on, voici tout ce que vous pouvez nous offrir?... Hélas!*

répondait-il alors,

je ne vous offre rien, ne disposant de rien... Je cherche, et je constate.

Eh! non, il imaginait, en sombre poète.

Mais revenons au *Soir de la pensée*.

À l'occasion des dernières pages de cette œuvre bizarre, posons la question suivante au philosophe si farouchement pessimiste :

« À défaut d'éternelle félicité, quel dédommagement reste-t-il à notre pauvre monde? »

Clemenceau s'est contenté de répondre :

L'Idéal.

Avec cela...

JOSÉ VINCENT.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique

des idées et des faits

Les idées et les faits

Chronique des Idées

A propos du millénaire de Virgile.

Un savant chronologiste des *Etudes*, très versé dans l'art de vérifier les dates, chicane les Mantouans et tous ceux qui, à leur suite, s'approprient à célébrer le deuxième millénaire de Virgile le 15 octobre de cette année 1930. Il leur démontre par raisons péremptoires, qu'ils omettent l'année 0 entre -70 et +30, que le millénaire reviendra seulement en 1931, que le 15 octobre n'a rien de commun avec les ides d'octobre du calendrier préjulien. L'auteur de ces importantes remarques est d'ailleurs convaincu de leur parfaite inutilité et se montre décidé, en bon prince, à réserver le plus sympathique accueil aux éloquentes panégyriques de Virgile que les *Etudes* ne manqueront pas de faire paraître vers le 15 octobre de cette année. C'est le retour de la discussion qui s'éleva en 1900 entre partisans de la date de 1901, comme année initiale du vingtième siècle et les tenants de l'opinion courante qui portaient de 1900.

On n'attachera pas trop d'importance d'ailleurs à cette question algébrique et l'on estimera que la stricte supputation des dates doit céder ici à l'estimation commune, l'essentiel étant de faire bénéficier Virgile à cette occasion d'un regain de faveur.

Au demeurant, dans les temps modernes, comme au moyen-âge, comme dans l'antiquité, le grand poète romain reste le favori de la république des lettres; il est le seul, peut-être, dont on puisse dire que son étoile n'a jamais pâli ou du moins n'a jamais subi d'éclipse.

Dans la préface de l'ouvrage que M. André Bellessort vient de publier sur *Virgile, son œuvre et son temps*, il exprime aussi la pensée que le nombre des admirateurs du poète latin n'a pas diminué, « mais que le nombre de ceux qui lisent et qui ne demandent qu'à admirer en connaissance de cause, augmente tous les jours. » J'aime à croire que tel est aussi le sentiment régnant en Belgique, en dépit de la décadence manifeste des études classiques. Le fait vrai est que Virgile compte plus d'admirateurs que de lecteurs dans la génération studieuse d'aujourd'hui. Les dévots du poète sont assurément clairsemés. On ne rencontre plus guère ce type dessiné par Vuillot dans un chapitre de *Çà et Là*. « En vain nous demandons à Blaise de nous faire un peu grâce et de planter là le Cygne de Mantoue, sa mémoire chargée de ce butin d'école en laisse tomber toujours quelque chose, nous ne pouvons frôler une haie qui n'accroche un lambeau des *Bucoliques* ». Ce type-là est devenu exceptionnel : *rara avis*. J'ai connu pour ma part, un vénérable vieillard qui célébrait chaque année, sous les arbres de son jardin, avec une sorte de piété filiale, les anniversaires de son Virgile, du livre de sa classe de seconde, religieusement conservé, qu'il avait étreint cinquante ans avant que je le connusse, sous ces mêmes ombrages. Il serait bien intéressant de savoir, par voie d'enquête, combien de jeunes gens et de jeunes filles emportent du collège leur Virgile et l'entourent d'un culte de vénération.

Il paraît certain d'ailleurs que Virgile est resté un des poètes les plus étudiés et les plus aimés. « Sans doute, écrit Laurand, parmi ses admirateurs, il ne s'en trouverait plus guère pour l'égalier ou le préférer à Homère, ce qui n'était pas rare au XVII^e siècle; mais de tous les auteurs classiques, c'est peut-être celui dont les enfants et les jeunes gens sentent le mieux le charme. Il arrive que les écoliers dépourvus de toute admiration pour les autres écrivains latins sentent pourtant l'harmonie des vers de Virgile et ne soient pas indifférents aux sentiments qu'ils expriment. »

Le volume de Bellessort m'a rafraîchi la mémoire de *l'Etude de Virgile*, de Sainte-Beuve, publiée en 1878. C'était exquis et nul commentaire, à mes yeux, ne valait cette large interprétation du premier chant de *l'Enéide*.

L'ouvrage de Bellessort est conçu sur un plan plus vaste, à la manière copieuse et abondante de l'auteur. Son principal mérite est de situer Virgile dans son cadre historique, de le faire appa-

raître dans la vérité de son rôle comme le collaborateur de la restauration d'Auguste. L'érudition sagace de l'auteur n'omet aucun fait capable de mettre en pleine lumière ce vivant tableau d'histoire et d'y faire voir Virgile à sa place.

L'homme qui se détache sur ce fond est essentiellement sympathique. Assurément nous connaissons peu de chose de lui, mais cette ignorance ne lui fait-elle à son front pas un halo mystérieux ?

Vu surtout à travers son œuvre, il apparaît ambitieux et modeste, religieux et savant, passionné pour la grandeur de Rome et l'affermissement de l'empire. Déjà son patriotisme perce dans les *Eglogues*, se fait mieux sentir dans les *Géorgiques*, pour s'épanouir dans *l'Enéide*. Il est le chantre de la grandeur romaine, le poète national par excellence, il incarne dans son œuvre l'âme de la patrie. Cependant, et c'est là ce qui le caractérise, rien du personnage officiel, de l'historiographe, du froid panégyriste sur commande. C'est avec une ardente spontanéité, avec le sincère élan d'une noble passion qu'il met au service de la Rome impériale un des plus beaux génies de l'histoire littéraire, je veux dire l'un des plus complets. A la force, à la puissance contenue, il unit la tendresse, la douceur d'âme, l'amour de la nature, la compatissance envers toutes les infortunes. Autre contraste : il est imitateur, il imite Théocrite dans les *Bucoliques*, Hésiode dans les *Géorgiques*, Homère dans *l'Enéide*, tout Homère, l'épique de *l'Odyssée* dans les six premiers chants, *l'Illiade* dans les six derniers; il imite, il traduit et reste profondément original parce qu'il transforme tout ce qu'il touche, marque ses emprunts de l'estampille romaine ou y répand le charme indéfinissable de sa mélancolie.

Il faut se reporter aux Panassiens pour retrouver l'alliance aussi étroite de la poésie et de la science, de la science agricole, historique, littéraire, artistique, rituelle, philosophique dont Bellessort a largement étalé les trésors inépuisables. Et cette masse de documents qui constitue une encyclopédie des antiquités romaines, le poète l'absorbe avec une étonnante aisance, la fait passer dans le moule de ses pensées, l'âme du souffle de son inspiration, il ne se l'incorpore pas seulement, il se l'assimile et la transfigure. Oui, on peut relire une foule de vers homériques dans ses poèmes, mais ils ont un autre accent, une autre couleur, l'accent romain, la couleur virgilienne.

Ce qui fait Virgile d'ailleurs, l'essence de sa manière, c'est la proportion, la mesure, sans ombre d'exagération, en y joignant l'amour du fini, du parfait. Sa versification est si harmonieuse, si musicale qu'elle parvient même à ravir nos oreilles barbares et les pédants qui ont voulu y relever des irrégularités métriques n'ont prouvé que leur ignorance.

Virgile a triomphé, à toutes les époques, par l'empire souverain de sa perfection. Il a su marier ces deux contradictoires : la plus vivante spontanéité, le jaillissement de l'émotion sincère, la sensibilité poétique la plus fine, la plus nuancée, et l'utilisation savante, réfléchie, calculée de toutes les ressources de l'art.

Et la même synthèse se retrouve dans la forme, en pleine correspondance avec la perfection du fond. Le style est très travaillé, limé, ciselé et cependant il coule avec un naturel charmant, atteignant sans effort la puissance et la douceur. Il a la facilité d'Ovide sans sa monotonie, il a l'élégance d'Horace sans sa recherche. Bref, il est Virgile et qui dit Virgile dit harmonie

* * *

Je voudrais insister sur l'un des aspects les plus intéressants de l'épopée de Virgile, tel qu'il se montre dans le caractère de son héros.

« Enée, écrit Bellessort, m'apparaît comme une des créations les plus originales et les plus hardies de la poésie. Il rompt les traditions des héros épiques. Il n'a pas leurs qualités brillantes, leur témérité, leur séduction... Il est le premier en qui nous sentons une vie intérieure. Enée plus complexe (que Ulysse ou Achille) est venu au jour dans un siècle plus vieux. » Virgile l'a trouvé dans les poèmes homériques, personnage assez pâle, assez quelconque, il l'a fortement individualisé. « Il a voulu montrer comment un caractère se forme. Enée évolue. Exilé douloureux et incertain, il ne parvient que graduellement au terme où le

poète désirait lentement l'amener. Au milieu de l'incendie de Troie, il se comporte bravement, mais ne domine pas le malheur. Aux prises avec la passion à Carthage, il cède et ne s'empresse pas de mettre fin à l'aventure de Didon. Il faut une intervention divine pour l'arracher à la tranquillité de son égoïsme. Il reviendra aux affections et aux devoirs de la famille. Insensiblement, la majesté familiale d'Anchise, son père, passe en lui. Le voile mûri par l'expérience. Il s'élève, par une sorte de révélation, à la grandeur de son rôle. Il reçoit, par la descente aux Enfers, l'initiation aux mystères d'Eleusis. Il a compris sa tâche, la mission de Rome : régner par la justice sur les nations. Il faudra en venir aux armes d'abord, mais la bravoure d'Enée ne va pas sans une résignation douloureuse. Il se bat parce que la guerre lui est imposée. Il est modéré dans la victoire ».

Cette évolution est intéressante assurément, mais laisse au héros de Virgile sa nature foncière et ne semble pas suffisante à justifier la conception du poète. A cette analyse de Bellessort, je préfère l'interprétation si profonde de savant Fustel de Coulanges dans la *Cité antique*. Il importe, pour en saisir la beauté, de se rappeler que dans l'antiquité la ville se fonde d'un coup pour être le sanctuaire d'un culte commun. La fondation d'une ville est un acte religieux dont le cérémonial nous est connu. L'essentiel en est le creusement de la fosse, qui est la région des mânes, le foyer de la cité.

Le fondateur est l'homme qui accomplit cet acte religieux sans lequel il n'y a pas de ville, qui pose le foyer où doit brûler éternellement le feu sacré. Il est l'auteur du culte, le père de la cité ; mort, l'ancêtre commun, adoré comme un dieu. Rien n'était plus à cœur à une ville que le souvenir de sa fondation et, peut-être, n'y en avait-il pas une seule qui ne possédât son poème ou son hymne célébrant l'acte sacré qui lui avait donné naissance.

Qu'est-ce que l'*Enéide* ? C'est le poème d'Enée, fondateur de Lavinium, d'où étaient issus les Albains et les Romains, partant premier fondateur de Rome.

Le vrai sujet de l'*Enéide*, c'est le transfert des dieux de Troie en Italie. Le poète annonce qu'il chante « cet homme qui traversa les mers pour aller fonder une ville et porter ses dieux dans le Latium ».

De là le caractère d'Enée, il est le pieux Enée. Nous nous étonnons de voir ce guerrier consulter ses pénates, invoquer constamment la divinité, se laisser balloter par les oracles à travers toutes les mers. On s'indigne même de sa froideur envers Didon. L'explication ?

Virgile n'a pas voulu nous dessiner un héros, il nous montre le prêtre. « Enée est le chef du culte, l'homme sacré, le divin fondateur dont la mission est de sauver les pénates de la cité. » A lui donc la piété, comme caractère propre. A lui une froide impersonnalité, parce qu'il est l'instrument des dieux. Déjà, dans les poèmes d'Homère, Enée était un personnage sacré. Dans Virgile, il est le sauveur et le gardien des pénates troyens. Le fameux songe d'Hector, loin d'être une pièce d'ornement, est le fondement du poème. Dans la nuit fatale qui a vu la ruine de Troie, Hector lui est apparu en songe. « Troie te confie ses dieux, cherche une nouvelle ville ». En même temps « qu'il lui tient ce langage » Hector lui remet les choses saintes, les statuettes protectrices, le feu du foyer. »

La ville de Troie a péri, mais non pas la cité troyenne, celle-ci fuit avec Enée et les dieux ; ils s'en vont à la recherche d'une demeure fixe, si exigüe qu'elle soit, mais ce choix dépend des dieux et il importe de les consulter. Enée voudrait s'établir en Thrace, en Crète, en Sicile et à Carthage, peut-être, avec Didon. *Fata obstant*. Entre lui et ses désirs vient se poser toujours la volonté des dieux.

Ce sont eux, ose écrire le grave historien, qui sont les vrais héros de l'*Enéide* : dieux de Troie, ils le seront un jour de Rome. Le sujet du poème, c'est la lutte des dieux romains contre une divinité jalouse. En vain de partout surgissent les obstacles, la tempête qui menace de les engloutir, la passion d'une femme qui veut les enchaîner, mais ils triomphent de tous les obstacles, ils vont au but marqué.

Tantae molis erat Romanam condere gentem.

Tant il en coûtait de bâtir la nation romaine !

« Voilà, conclut Fustel de Coulanges, ce qui devait singulièrement éveiller l'intérêt des Romains. Dans ce poème, ils se voyaient, eux, leur fondateur, leur culte, leurs institutions, leurs croyances, leur empire ; car sans ses dieux, la cité romaine n'existerait pas. »

C'est que l'on fut longtemps, peut-être, à se faire une juste idée de la Divinité suprême et universelle. La famille a sa religion domestique ; la cité, sa religion nationale. « Une ville était comme une petite Eglise complète, qui avait ses dieux, ses dogmes, son culte. Ces croyances ont exercé sur le peuple grec et sur le peuple romain une si forte action que la plus grande partie de leurs lois, de leurs institutions et de leur histoire, est venue de là. »

J. SCHYRGENS.

FRANCE

Virgile

Le deuxième millénaire de Virgile a été célébré solennellement en Sorbonne, à Paris. Nous reproduisons ci-dessous le discours prononcé par M. André Bellessort au nom du Comité France-Italie.

Virgile est le plus grand poète de la Latinité et un des liens spirituels les plus forts entre l'Italie et la France, les deux pays qui font mieux que de le comprendre, qui le sentent et, si j'ose dire, qui le « vivent » dans leur labeur et dans leur idéal. Il répond profondément à notre nature. Sa poésie nous fait éprouver une plénitude de satisfaction qu'aucun autre poète ne nous fait éprouver aussi continuellement. *Il nous charme toujours et jamais ne nous lasse*. Il n'est séparé de la perfection telle que nous l'avons conçue que par le petit espace qui permet à notre esprit ou à notre rêve de collaborer avec l'objet de notre admiration.

Comme il nous est agréable de nous réunir pour parler de lui ! *Deux mille ans ont passé sur sa cendre...*, il n'a pas vieilli, il est toujours prêt à revêtir de sa forme immortelle nos deuils ou nos *Deux mille ans ont passé sur sa cendre...*, il n'a pas vieilli, il est joyeux ; il a assisté à nos catastrophes, il a contemplé nos ruines, il a entendu les cloches sonner notre victoire. Il s'égale à toutes les circonstances, même les plus formidables. Il me plairait de saluer en lui, non le doux et tendre Virgile, mais le puissant l'éclatant, parfois le dur et pourtant très humain Virgile.

Parce qu'il a composé au printemps de sa vie ces savantes, ces charmantes *Bucoliques*, d'où sont sorties les Pastoraux de la Renaissance, et qu'il y a beaucoup d'esprit dans leurs dialogues, nous faisons souvent de lui un poète idyllique ; mais nous oublions le réalisme qui en est si savoureux, l'imagination somptueuse qui les traverse comme une princesse en robe de brocart, les cris de passion qui s'en échappent, et le sentiment de la misère humaine dont elles sont çà et là imprégnées.

Parce qu'il a chanté la mélancolie des premières ombres du soir, les moissons, les vignes, les troupeaux et ces abeilles que son père lui avait appris à élever, parce qu'il nous a peints sous les plus fraîches couleurs la vie du vieillard de Tarente et qu'il a trouvé des accents presque fraternels devant les souffrances des bêtes, nous avons surtout vanté sa douceur, sa tendresse, sa grâce ; mais nous oublions que les *Géorgiques* renferment des tableaux d'une lumière étrange et mystérieuse comme les Prodiges qui suivirent la mort de César, ou d'un éclat sombre comme la Peste des Animaux. Nous oublions le duel des taureaux, la vision de l'éternel et implacable amour qui est le même pour toutes les créatures, leur volupté et leur torture. Sauf Lucrèce, qui l'a fait avec violence et lourdeur, je ne sais pas de poète qui ait plus durement assimilé la race des animaux et la race des hommes dans les fureurs de la passion. Il est vrai qu'il a plaint délicatement, avec une sorte d'effusion, le bœuf qui dépérit d'être privé de son compagnon, la brebis malade qui revient seule à la tombée de la nuit ; il les a plaints comme aurait pu les plaindre saint François d'Assise. Mais l'amitié que le saint avait pour toutes les bêtes de la création ne l'empêchait pas de traiter les hommes sans complaisance. Ni la sentimentalité ni les chimères n'ont jamais amoili la pensée de Virgile. Rien de plus curieux que ses vers sur la culture de la vigne. Les soins qu'elle réclame ressemblent à s'y méprendre à son programme d'éducation de la jeunesse. Libre développement dans l'enfance, puis une stricte discipline et d'inflexibles répressions. Sois un maître dur. *Dura exerce imperia*.

Parce que le héros de son *Eaïde* n'est pas un tranche-montagne ni un impulsif comme Achille, parce qu'il a été soumis à son père et qu'il se soumet toujours à l'ordre des dieux, parce que sa piété

s'enveloppe de mélancolie et que les sacrifices qu'il lui a faits l'inclinent à désirer n'être plus qu'une ombre parmi les ombres, un corps et un cœur irréels, parce qu'il se bat sans aimer la guerre et qu'il donne la mort avec tristesse et qu'il verse des larmes sur ses ennemis étendus à ses pieds, nous avons regretté plus d'une fois que Virgile n'eût pas le sens vraiment épique de l'héroïsme, qu'il lui ait manqué, dans ses peintures guerrières, cette vigueur un peu barbare, mais encore très distinguée, des poèmes homériques. Nous oublions qu'il n'y a pas de résignation plus active ni plus héroïque que celle de l'homme qui s'immole infatigablement, dans ses aspirations les plus légitimes, pour des générations qu'il ne connaîtra pas et pour la grandeur d'une ville dont il ne lui est pas accordé de voir les murs.

Nous oublions que jamais poète ne nous a rempli, comme Virgile, les yeux des incendies et des ruisseaux de sang d'une ville saccagée et les oreilles du fracas de son écroulement; — qu'aucun poète, sauf Racine, ne nous a aussi bien montré les sauvages douleurs de la passion et n'a lancé des imprécations comparables à celles de Dion; — que sa *Descente aux Enfers* les a créés pour l'imagination antique et a donné le branle à l'esprit visionnaire de Dante; — qu'il a été sans pitié pour la jeunesse et qu'il n'a pas hésité à faucher sur les champs de bataille du Latium ses plus beaux jeunes gens et sa Vierge Camille dont l'âme indignée s'enfuit en gémissant chez les morts; — enfin qu'après les mots de l'Éclésiaste, la parole la plus désespérée, sombre bulle d'air montée du plus profond pessimisme, est venue expirer sur les lèvres du fondateur Emée: « A mon père, dit-il à Anchise qui lui indique sur les rives du Léthé les âmes dans l'attente d'une seconde incarnation, ô mon père, faut-il donc penser qu'il y a des âmes qui aspirent de nouveau à rentrer dans les liens du corps? D'où vient à ces malheureuses le désir insensé de la lumière? »

Voilà le véritable Virgile, et, si l'épithète de virgilien est souvent employée comme synonyme de tendre et de reposant, si *paysage virgilien* évoque une nature féconde et pacifique, de grasses prairies, de beaux troupeaux, des eaux claires aux frissons d'argent et d'or, l'ombre d'un bois mystérieux à l'orée duquel on apercevra le soir, sous la lune, les *satyres dansants qu'imite Alphésibée*, c'est que la poésie de Virgile a bien été cela, mais une partie seulement. Le côté du poète tourné vers la beauté extérieure et la fantaisie, et c'est aussi et surtout que son art, même aux endroits les plus dramatiques ou les plus sombres, est encore fait de mesure et d'harmonie. Et pourtant quelle prédilection il avait pour les sonorités intenses, pour les mots éclatants, pour l'énorme et le monstrueux! Et s'il y avait du Virgile et du meilleur dans Hugo, quel Hugo en puissance il y avait dans Virgile! Mais son époque, avant abusé des effets violents, des tumultes, des clamours, dans la politique, n'en voulait plus dans l'art. Auguste et son entourage craignaient les exagérations verbales; et Agrippa reprochait même au poète des *Géorgiques* ce que nous appellerions aujourd'hui son romantisme.

Ne l'arrêtons pas dans une de ces catégories que dépassent les grands génies poétiques. *Virgilien*, pour nous, a un sens plus large: il a le sens de *racinien* si on songe aux femmes damnées de Racine,

et de *cornélien* si on songe à Curiace et à l'Auguste de *Cinna*. Aimer Virgile, c'est aimer un art qui, même en s'élevant aux plus hauts points de l'éloquence ou de la poésie, ne semble pas nous avoir donné tout ce qu'il pouvait, c'est aimer un art vigoureux sans violence, mesuré sans timidité; c'est aimer l'énergie unie à la beauté. Aimer Virgile, c'est reconnaître, en même temps que leur valeur esthétique, la nécessité de ces sentiments si magnifiquement exprimés par lui, l'amour de la patrie, le respect d'un pouvoir fort à l'ombre duquel on puisse réaliser la plus grande justice et la plus grande pitié. Aimer Virgile c'est s'armer du bouclier où sont ciselés les fastes des nations méditerranéennes pour l'opposer, comme le héros de l'*Énéide*, aux barbares.

Les plus Belles Récoltes
- s'obtiennent par le -
Sulfate d'Ammoniaque
le meilleur Engrais Azoté.



Sulfate d'Ammoniaque
Ordinaire



Sulfate d'Ammoniaque
Riche-Neutre

Le Comptoir Belge des Engrais Azotés

8, RUE DE SUISSE, A BRUXELLES

groupe les principaux producteurs de sulfate d'ammoniaque de Belgique, dont il vend la production pour la consommation intérieure ou l'exportation.

VOYAGES HANCIAU

Voyages Particuliers - Voyages de Noce - Excursions collectives

PROGRAMMES GRATUITS ENVOYÉS SUR DEMANDE

OBERAMMERGAU: Jeux de la Passion 1930

Renseignements gratuits

TOUS SERVICES DE VOYAGES

FERS - METAUX - TOLES

37, RUE DE LA CASERNE, BRUXELLES-MIDI

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone B 749.29 BRUXELLES Téléphone B 749.29

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦

Galeries BOUCKOMS S.A.

47, Boulevard d'Avroy, 47, LIÈGE

TOUS LES TAPIS

vendus les moins chers de toute la Belgique

Importateur direct de tapis d'ORIENT

Pour le gros : 14, place Saint-Jacques Liège

464.

FABRIQUE DE MEUBLES

Abel Desart-Mouton

65, rue d'Amersœur, LIÈGE

Téléph. 417

Adresse télégr. : Abel Desart

Spécialité de Louis XIV, XV & XVI
Art Nouveau - Salons - Fumeurs
Installation complète de Bureaux
Literies

584

Centrale Médico - Pharmaceutique

16, Place Wilson, 16

GAND

Adresse télégr. : Mephac-Gand

Téléph. : 103,99

Meubles et Instruments chirurgicaux
Articles hygiéniques

Produits pharmaceutiques et chimiques
Appareils et verrerie scientifiques

Installations complètes, pour médecins et cliniques

595

CONSOLIDATED AND CHICAGO

Téléphone : 568,99

PNEUMATIC TOOL S. A.

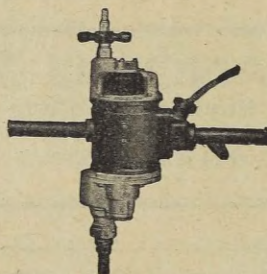
Télégr. : Caulking-Bruxelles

54, rue de la Bienfaisance, Bruxelles

Compresseurs d'air de 1/2 HP. à 1900 HP.

Outillage pneumatique :

Marteaux à river, buriner, etc. « Boyer »
Foreuses pneumatiques « Little Giant »
 « Red Giant »
Brise-blocs d'un puissant rendement
 « CP-114 »
Marteaux perforateurs « CP-8, 10, 5, 6 »
Marteaux piqueurs « Little Giant »
Marteaux détartrateurs.



Outillage électrique ordinaire :

Foreuses « Little Giant »
Tourne-vis « Little Giant »
Serre-boulons « Little Giant »
Taraudeuses « Little Giant »
Meules « Little Giant »
Machines à rectifier « Little Giant »
Marteaux « Little Giant »

Tous ces outils, en plus d'une polisseuse, sont également construits pour le « Hicycle », outillage à haute fréquence

Le meilleur outillage du monde

563